

# **LES FILLES DE JÉSUS EN AMÉRIQUE**



**Troisième partie : Chapitres 8 à 10  
Épilogue - Lexique  
Annexes**

*A. Trottier, J. Fournier*

**LES  
FILLES DE JÉSUS  
EN  
AMÉRIQUE**

par  
Alice TROTTIER, f.j.  
et  
Juliette FOURNIER, f.j.

Conception et réalisation  
de la couverture:

Rachel Trépanier, f.j.

Impression:

Imprimerie Le Renouveau Inc.  
880, carré de Tracy est,  
C.P. 7127, Charlesbourg, (Québec)  
G1G 5E1

Dépôt légal:

1er trimestre 1986  
Bibliothèque Nationale du Québec  
ISBN 2-9800418-0-7

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	5
AVANT-PROPOS.....	7
TABLEAU DES SIGLES .....	11

## **PREMIÈRE PARTIE: LES FONDATEURS ET LES FONDATRICES**

CHAPITRE I -- AU PAYS D'ARMORIQUE .....	15
CHAPITRE II -- SUR LE SOL D'AMÉRIQUE.....	29

## **DEUXIÈME PARTIE: LES FONDATIONS**

CHAPITRE III -- AU PAYS MAURICIEN	
Dans la ville épiscopale.....	56
Dans la cité mariale .....	111
Dans la région des Chutes et la ville du Rocher	135
Dans les paroisses rurales .....	150
CHAPITRE IV -- AU PAYS DES BLÉS D'OR	
Les grains germent et fructifient .....	192
Les épis surgissent .....	228
La moisson blanchit.....	239
CHAPITRE V -- AU PAYS DES ABOITEAUX	
La digue est ouverte .....	255
Les amarres sont larguées.....	287
Le navire tient la mer .....	308
CHAPITRE VI -- AU PAYS DES MONTAGNES ET DE LA MER	
Comme une fontaine jaillissante .....	323
Comme un arbre planté au bord des eaux vives	348
Comme une source aux joyeux élans .....	371
CHAPITRE VII -- NOUVEAUX DÉPARTS	
Sur le sol hondurien .....	414
Dans la république du Chili.....	423
Aux Petites Antilles.....	427
En Haïti, la perle des Antilles .....	433
À propos de la Province Amérique latine-Antilles	437
Vers la Colombie .....	439

## TROISIÈME PARTIE: EN RELISANT L'HISTOIRE

CHAPITRE VIII -- ACCULTURATION DES SOEURS FRANÇAISES .....	448
CHAPITRE IX -- VIE DES SOEURS D'HIER À AUJOURD'HUI	458
CHAPITRE X -- LIEN AVEC LE CORPS-CONGRÉGATION ..	474
ÉPILOGUE .....	482
LEXIQUE..... (des mots marqués d'un astérisque).....	483

### ANNEXES

I Lettre adressée par Mère Marie de Sainte-Blandine aux évêques du Canada et des États-Unis.....	486
II Circulaire de Mgr F.-X. Cloutier au clergé de son diocèse. Admission des "Filles de Jésus" dans le diocèse .....	489
III Lettre pastorale de Mgr F.-X. Cloutier, faisant connaître l'admission dans le diocèse de religieuses françaises connues sous le nom de "FILLES DE JÉSUS" .....	494
IV Nécrologie de S. Marie Sainte-Florine, décédée à St-Albert	496
V Un voyage mouvementé.....	498
VI Noms des Supérieures majeures de l'Institut.....	501
VII Noms civils et religieux des soeurs citées.....	504

**Troisième partie**

**EN RELISANT L'HISTOIRE**



*S. Anne-Marie Chiasson*  
*Première Supérieure générale*  
*d'origine canadienne*  
*(1970-1980)*



*S. Ellen Martin*  
*Deuxième Supérieure générale*  
*d'origine canadienne*  
*(1980-19 )*



*S. Anne-Marie Chiasson  
Première Supérieure générale  
d'origine canadienne  
(1970-1980)*



*S. Ellen Martin  
Deuxième Supérieure générale  
d'origine canadienne  
(1980-19 )*



«Comme un arbre planté près des ruisseaux,  
il donne du fruit en sa saison  
et son feuillage ne se flétrit pas.»  
(Ps. 1,3)

## Introduction

Tout au long des pages précédentes, nous avons été à même de constater l'infinie sollicitude du Seigneur à l'endroit du «petit chène» transplanté en terre américaine par les vaillantes pionnières de 1902.

La deuxième partie relative aux fondations constitue en quelque sorte une fresque globale de l'histoire des Filles de Jésus sur le sol d'Amérique. Nous voudrions, dans cette troisième et dernière partie, dessiner un tableau plus près du quotidien, et suggérer une relecture de l'histoire de l'Institut en gardant notre regard fixé sur trois points particuliers.

Dans un premier chapitre, nous parlerons de l'acculturation des sœurs françaises, des difficultés d'adaptation auxquelles elles ont été confrontées à leur arrivée au pays, de leur façon de se situer face à leurs consœurs du continent américain. À partir de témoignages, nous verrons l'évolution, au fil des ans, de la perception des sœurs du Nouveau Monde par leurs consœurs françaises et réciproquement.

Nous centrerons ensuite nos réflexions sur quelques aspects de la vie des sœurs d'hier à aujourd'hui. Nous dirons d'abord un mot des conditions de vie matérielle. Puis nous verrons comment les principaux éléments de la vie religieuse chez les Filles de Jésus — prière, activité apostolique, vie communautaire — sont perçus maintenant d'une manière beaucoup plus unifiée: celle d'un rassemblement communautaire à la suite du Christ en vue d'une mission. Quelques lignes destinées à rendre un hommage particulier aux «sœurs converses» termineront le deuxième chapitre.

Nous compléterons enfin ce tour d'horizon en faisant état des principaux moyens que l'Institut s'est donnés pour maintenir et consolider le lien qui relie chaque Province avec le Corps-Congrégation.

\*  
\*                      \*  
\*

**CHAPITRE VIII**

**ACCULTURATION DES  
SOEURS FRANÇAISES**

À leur arrivée au pays, les soeurs ont déployé des efforts louables pour s'adapter au style de vie de la population et du clergé. Elles visitent les familles, encouragent les malades et participent aux activités paroissiales.

On peut affirmer que la plupart des soeurs se sont résolument mises à l'école du peuple, apprenant à confectionner des plats typiquement canadiens, adoptant certaines expressions du terroir tout en conservant l'accent qui leur est particulier.

Malgré toute leur bonne volonté pour s'ajuster à la manière de vivre des gens, il serait illusoire de penser que l'adaptation se fit tout naturellement et sans aucune souffrance. Outre l'angoisse de l'inconnu qui fait pousser à Mère Marie de Sainte-Élisabeth, voguant vers le Nouveau Monde, ce cri bien révélateur: «Mon Dieu, faites-moi mourir!» attardons-nous quelque peu sur les deux principaux facteurs qui sont pour elles sources de souffrances: la langue et le climat.

Nos comportements linguistiques soumettent tout d'abord leur sens de l'adaptation à rude épreuve. Même si la langue en usage au Québec est le français, il reste qu'elle se colore souvent de canadianismes devant lesquels les premières soeurs françaises restent parfois perplexes, pour ne pas dire interloquées. On pourrait narrer ici tout un florilège de faits qui nous feraient sourire aujourd'hui; dans le contexte des débuts, ils durent être pour elles source de difficultés et d'incompréhensions.

À Notre-Dame-du-Lac, un bon cultivateur demande aux soeurs si elles ont besoin de «bettes». Croyant qu'il s'agit de «bêtes», elles répondent qu'elles n'ont pas de bâtiments pour les héberger. Comprenant leur méprise, le visiteur explique alors qu'il veut parler de «betteraves». Là, on est sur la même longueur d'ondes !

Que d'autres quiproquos de ce genre on pourrait relater, mais d'autres difficultés linguistiques — plus sérieuses, celles-là — tiennent au fait qu'il y a deux langues officielles au Canada: le français et l'anglais. Le problème d'adaptation est, bien sûr, plus aigu dans les provinces de l'Est et de l'Ouest où domine la langue anglaise. Il se fait sentir avec une acuité particulière à Lewistown

(É.-U.) où, tant dans le monde de l'enseignement que dans celui des soins hospitaliers, tout est exclusivement anglophone. Même dans la province de Québec, toutes les écoles dites «modèles» doivent posséder une maîtresse enseignant l'anglais plusieurs heures par semaine. Quelques soeurs doivent donc se mettre à l'étude de cette langue dès leur arrivée, afin de répondre aux exigences des milieux dans lesquelles elles ont à oeuvrer.

Outre les difficultés linguistiques, il en surgit sans doute quantité d'autres inhérentes à la nourriture, à la mentalité des gens et des élèves, à la différence des programmes d'enseignement auxquels il faut s'initier, ainsi que le note Mère Marie de Sainte-Élisabeth:

Les Soeurs du Bon Pasteur nous font la gracieuseté de nous conduire visiter leurs diverses communautés de Montréal. Ces visites ont pour nous un but réellement pratique; nous prenons contact avec les programmes, les méthodes, les usages et les moeurs bien différents des maisons d'éducation de chez nous.<sup>1</sup>

Pour ne rien cacher de la réalité, il faut avouer que les soeurs françaises ont peut-être montré moins de souplesse avec les soeurs canadiennes qu'avec la population en général, et que, à certains égards, ce sont les Canadiennes qui ont eu à se couler dans le moule français. Plusieurs coutumes en usage en France et auxquelles les Canadiennes n'étaient pas rompues ont prévalu chez nous jusque vers les années '60. Rien là qui doive étonner, si l'on songe à l'importance que revêtait à l'époque la règle de l'uniformité, non seulement chez les Filles de Jésus, mais dans toutes les congrégations, de quelque origine qu'elles fussent. Mais cela n'empêche pas d'affirmer qu'il y a eu, de part et d'autre, des sacrifices à consentir et des mentalités à changer.

Notre rude et long hiver canadien, cette «féerie blanche» qui dure de quatre à cinq mois avec des températures allant jusqu'à -20°C et -30°C à de quoi donner le frisson à tout émigré. Les deux pionnières se rendent vite compte que M. Jégouzo avait raison d'écrire:

Je me demande si le moment est bien choisi pour voyager au Canada, (...) surtout dans les contrées que Soeur Élisabeth aura à parcourir. Les distances sont immenses et les communications très difficiles.<sup>2</sup>

M. Jégouzo fait ici allusion à l'Ouest et à l'Est canadiens. Même si les distances sont moins grandes et les communications plus

---

1 *Nos premiers pas au Canada*, p. 42.

2 AMM. Lettre de Monsieur Jégouzo à Mère Marie de Sainte-Blandine, 4 octobre 1902.

faciles au Québec, il n'en reste pas moins que les morsures du froid sont aussi violentes. Arrivées à New York le 18 octobre, elles ont dû sans doute accuser le coup des premières gelées, puis des premières neiges, de la bise du nord et de ces violentes «poudrières» qui obligent même les habitants du pays à se calfeutrer dans leurs maisons. Ajoutons que leur tenue vestimentaire est loin d'être adaptée aux rigueurs du climat. En effet, selon la coutume bretonne, elles n'ont pour se prémunir du froid que le châle, et plus tard seulement la mante, vêtement ample et sans manches dans lequel le vent s'engouffre et sous lequel on grelotte littéralement.

Ajoutons encore qu'au début surtout, les soeurs habitent des maisons dont l'isolation laisse fort à désirer. On est loin du système actuel de chauffage central, et les soeurs doivent se relayer pendant la nuit pour jeter les bûches dans le poêle ou la fournaise, et malgré cette précaution, il n'est pas rare de trouver le matin l'eau gelée dans son bassin de toilette ou le dentier emprisonné dans la glace de son verre !

Voici quelques témoignages montrant la façon de se comporter des soeurs françaises envers les Canadiennes quand celles-ci sont devenues nombreuses, puis majoritaires.

Au fur et à mesure que les Canadiennes deviennent plus nombreuses, les soeurs françaises diminuent en nombre et se font plus âgées. Forcément, les soeurs canadiennes doivent prendre la relève, non dans un esprit de supplantation, mais dans un élan dynamique de service. Cette réalité au sein de la famille religieuse canadienne des Filles de Jésus, les soeurs françaises l'ont bien comprise. Elles étaient proches de nous, et les liens qu'elles ont créés avec les Canadiennes forment encore aujourd'hui un tissu de vie solide et durable. C'est pourquoi, après un siècle et demi d'histoire, nous éprouvons un sentiment de fierté et de respect au souvenir de ce qu'elles ont été pour nous.

Si, aujourd'hui, nous ne les retrouvons plus au pays, nous vivons de leur héritage riche et lourd de valeurs humaines et spirituelles. L'esprit qu'elles nous ont légué continue à animer notre Congrégation et ce, dans tous les pays où oeuvrent les filles de Mère Sainte-Angèle (M.-C. M., 1982).

Quand les Canadiennes sont devenues plus nombreuses, nos soeurs françaises — sauf certaines exceptions — se sont réjouies de les voir accéder à des postes d'autorité. Elles n'ont rien perdu de leur amabilité ni du sens fraternel qui les animait. C'est ainsi que je les ai perçues, admirées et aimées. (R.C., 1982).

Quand les soeurs canadiennes ont pu prendre elles-mêmes la direction des maisons, nos soeurs françaises, croyant laisser leurs oeuvres entre bonnes mains, se sont retirées les unes après les autres. Certaines étaient heureuses de retourner dans leur patrie, mais plusieurs auraient préféré dormir leur dernier sommeil dans leur pays d'adoption auquel elles s'étaient attachées dans la mesure même où elles y avaient peiné (M.G., 1982).

À ces réactions venues des soeurs, ajoutons le témoignage d'un ancien élève du Jardin de l'Enfance, Mgr Denis Clément, curé actuel de Champlain:

J'ignore totalement comment, au sein de la communauté, les soeurs françaises se sont situées lors de l'avènement des Canadiennes aux charges supérieures. À l'extérieur de la communauté, rien n'a percé au sujet des réactions des unes et des autres: on a été fort discret à ce sujet. Je dois reconnaître que les Françaises qui ont occupé des charges supérieures au cours des années 1930 à 1960 étaient des «maîtresses-femmes», compétentes et intelligentes; du moins, on les percevait comme telles à l'extérieur de la Communauté. Nos premières Canadiennes qui ont accédé à ces postes ont été bien perçues également (1982).

Ces quelques citations font voir une partie de la réalité dite acculturation des soeurs françaises. C'est l'aspect positif, l'avvers de la médaille qui comporte nécessairement un revers un peu moins reluisant: il ne faut ni s'en étonner, ni s'en scandaliser. Il serait anormal, en effet, que dans la vie d'un groupe — comme dans celle des individus — le soleil soit toujours au beau fixe. Les mesquineries inhérentes à la faiblesse humaine n'ont-elles pas, à la façon d'une pluie, contribué à fertiliser le sol pour que le rameau breton enfonce profondément ses racines dans le terreau de l'humilité ? C'est à ce prix qu'il a pu résister. Pour reprendre l'image de saint Matthieu, «la pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé; ils se sont précipités contre cette maison et elle ne s'est pas écroulée, car ses fondations étaient sur le roc» (Mt 7, 27).

Sans doute dans le but très louable de maintenir l'esprit de la Congrégation dans toute sa pureté et son intégrité, on a hésité longtemps à faire accéder les soeurs canadiennes à des charges d'autorité. Mais au détour des années '50, des pressions assez fortes sont exercées par certaines autorités ecclésiastiques pour inciter les Supérieures françaises à laisser plus d'autonomie aux Canadiennes. Certains membres du clergé auraient même vu d'un bon oeil la séparation de celles-ci d'avec la Maison-Mère. Mais les Filles de Jésus canadiennes n'ont pas songé un seul instant à couper le lien

qui les rattache au grand Kermaria. Si le Canada avait accueilli les exilées au début du siècle, celles-ci n'avaient reculé devant aucun sacrifice pour déployer toutes les richesses de leur esprit et de leur coeur au bénéfice de la population qui leur avait offert l'hospitalité. De plus, il était impensable de renier les solides liens d'amitié qui s'étaient tissés entre Françaises et Canadiennes.

Enfin, se séparer, c'eût été, de part et d'autre, s'appauvrir à de multiples points de vue. Pour ces raisons, et pour plusieurs autres que le lecteur pourra déceler, le sentiment d'appartenance à la Congrégation est tel que l'éventualité d'une séparation est loin de recevoir une audience favorable de la part des soeurs canadiennes.

Chez les soeurs canadiennes, la manière de percevoir la présence des soeurs françaises a évolué au fil des ans. Les lignes qui précèdent nous en donnent une certaine idée. Nous compléterons par des témoignages écrits, recueillis à la suite d'un sondage effectué auprès des soeurs, à partir d'un questionnaire élaboré par S. Marie Thérèse Le Nézet en 1982.

Affection, admiration et reconnaissance pour les soeurs françaises, tels sont les sentiments qui semblent prédominer chez les premières Filles de Jésus canadiennes:

Quand j'étais jeune, je les regardais comme des héroïnes et j'avais beaucoup de vénération pour elles; vénération que je sentais largement partagée par mes parents.

(G.T., 1982)

Pour ma part, je perçois nos premières soeurs françaises comme des envoyées de Dieu voulant à tout prix faire avancer le Royaume, en dépit des obstacles de toutes sortes. Nous avons de précieux exemples à tirer de ces vies qui n'eurent qu'un seul but: se donner jusqu'à la limite de leurs forces.

(L.L., 1982)

Nous avons toujours eu un grand respect et beaucoup d'admiration pour nos soeurs françaises. Nous leur devons en grande partie ce que nous sommes aujourd'hui. Personnellement, je n'ai à me plaindre d'aucune d'elles. Je les ai aimées et ... je lève mon chapeau devant chacune.

(M.G., 1982)

Nos premières soeurs françaises ont véhiculé un esprit, une façon d'être et de faire qui suscitait l'admiration de tous. Elles

étaient des femmes fortes et authentiquement religieuses. C'est avec regret que, avec les années, nous les avons vues retourner en France ou disparaître dans la mort. Mais leur souvenir est impérissable au fond de nos coeurs. Je voudrais ici rendre hommage à nos chères devancières pour avoir su maintenir et affermir le lien avec la Maison-Mère, pour nous avoir permis de continuer à bénéficier du riche héritage spirituel légué par nos Fondateurs, pour avoir enrichi d'une doctrine sûre les orientations nouvelles proposées aux communautés, et j'en passe !

(R.C., 1982)

Ici encore, ces témoignages, pour être sincères, sont sans doute trop élogieux pour tenir compte de toute la réalité. Certes, il convient de rendre un vibrant hommage à ces femmes audacieuses et animées du zèle de Dieu et des âmes. Mais il faut en même temps reconnaître que même les mieux intentionnées avaient leurs petits travers et leurs faiblesses. Dans une allocution que Monseigneur Cloutier adresse aux soeurs le 31 juillet 1908, il leur fait une délicate mise en garde :

(...) permettez-moi de vous signaler un point qui, s'il n'était bien compris de vous toutes, pourrait entraver la marche du bien et, peut-être, occasionner des froissements regrettables. Il existe, vous le savez, certaines nuances et certaines différences entre votre tempérament et le nôtre, entre le caractère des enfants qui vous sont actuellement confiés et celui des enfants dont vous vous occupiez autrefois. Ces nuances peuvent être en votre faveur; néanmoins, mes soeurs, évitez toute comparaison qui pourrait paraître choquante pour vos enfants et qui, répétés par eux à leurs parents, blesserait ceux-ci et les indisposerait contre vous. Je ne dis pas que cela se soit produit fréquemment, mais enfin, cela a dû avoir lieu, au moins quelquefois, puisque la chose m'a été dite.

Les réflexions élogieuses citées plus haut sont, à n'en pas douter, inspirées par l'esprit de foi et le respect inconditionnel de l'autorité qui prévalaient autrefois dans toutes les institutions. Le dialogue et la communication n'étaient guère à l'ordre du jour, et la contestation encore moins. Jamais on n'aurait osé discuter — extérieurement du moins — un ordre, une obéissance, une décision, même si telle ou telle mesure semblait humainement inacceptable. Sans nier en aucune façon leur réelle bonne volonté et leurs qualités d'âme et de coeur, il faut reconnaître que certaines Supérieures françaises ont fait peser sur leur entourage un joug que la pratique des vertus religieuses n'exigeait sûrement pas, et que les Autorités majeures n'auraient entériné d'aucune façon.



Il convient, pour être juste, de formuler ici trois observations. Si certaines supérieures françaises se sont laissées aller à des abus de pouvoir, la grande majorité ne nous a laissé que d'excellents souvenirs. Les témoignages de bonté, de largeur de vue, de compréhension, feraient lourdement pencher le plateau de la balance en leur faveur. En second lieu, il faut dire que les soeurs françaises prenaient généralement fait et cause pour leurs consœurs canadiennes quand elles jugeaient qu'elles étaient traitées injustement ou trop durement par l'autorité française. Enfin, disons que certaines supérieures, tant canadiennes que françaises, ont outrepassé les mandats confiés dans le but sans doute d'être "bien vues" des autorités majeures...

Ceci nous permet d'affirmer que l'exercice arbitraire de l'autorité n'est pas d'abord une question de nationalité. Il est plutôt lié au tempérament et à l'absence de bon sens chez certaines personnes en responsabilité. De nombreuses déviations peuvent enfin être portées au compte de la mode d'un temps où le culte du détail oiseux faisait, pour ainsi dire, la religieuse fervente... Ce serait donc à la fois illogique et injuste de monter en épingle les erreurs commises par certaines supérieures françaises qui ont eu à exercer leur responsabilité dans un contexte où l'obéissance aveugle avait cours, non seulement dans les Instituts religieux, mais aussi dans toute l'Église, voire même dans la société. En dépit de certains ordres difficilement justifiables au nom de l'Évangile, nombreuses sont les Filles de Jésus qui ont trouvé dans l'obéissance stricte un chemin de sérénité, d'équilibre, en un mot, un chemin de sainteté.

Les années ont passé et le Concile est venu invitant les Instituts à réévaluer leur style d'obéissance et à mettre de côté toute structure vide de sens. Cet événement capital dans l'Église qui a duré d'octobre 1962 à décembre 1965 a puissamment contribué à faire évoluer les religieuses vers une plus grande maturité. À cette époque, chez les Filles de Jésus d'Amérique, tous les postes d'autorité locale sont confiés à des Canadiennes, mais le lien avec la France, bien loin de perdre de sa solidité, se raffermi avec les années. C'est pour elles un honneur, autant qu'un devoir de filiale reconnaissance, d'évoquer ici le nom des deux dernières Supérieures générales françaises: Mère Marie Saint-Thomas d'Aquin (1946-1964) et Mère Pauline Marie (1964-1970). Le récit détaillé des travaux entrepris et des oeuvres réalisées par ces deux femmes au cours de leur mandat constituerait deux chapitres merveilleux de l'histoire de l'Institut. Mère Pauline-Marie surtout, à cause du vent de renouveau apporté par le Concile, a fait montre d'une intelligente souplesse, d'un esprit d'adaptation empreint de fermeté autant que de sérénité. Elle a vraiment été «la femme de l'heure» à un tournant particulièrement délicat de l'histoire des Filles de Jésus.

Lors du Chapitre général «d'aggiornamento» (étés '69 et '70), les capitulantes élisent la première Supérieure générale canadienne dans la personne de Mère Anne-Marie Chiasson qui remplissait déjà les fonctions de Conseillère générale depuis 1964. Elle sera réélue à la plus haute charge de l'Institut en 1975. On peut voir dans ce geste une preuve évidente que le Chapitre général, loin de vouloir tenir en tutelle les soeurs canadiennes, leur reconnaît les capacités requises pour présider aux destinées de la Congrégation à cette heure dynamique et riche de grâces, certes, mais fertile également en décisions graves face aux nouvelles orientations qui se dessinent.

Le même geste de confiance à l'endroit des Canadiennes se répète en 1980 lors de l'élection de Soeur Ellen Martin à la charge de Supérieure générale. Il convient aussi de mentionner que dès l'année 1951, Mère Marie Pélagie, d'origine canadienne, est appelée à faire partie du Conseil général. Elle y demeure jusqu'en 1970. Son mandat étant alors terminé, elle revient au pays où elle est décédée en novembre de la même année. En 1975, Soeur Hélène Gervais, d'origine canadienne également, passe du poste de Supérieure provinciale à Trois-Rivières à celui de Conseillère générale. Soeur Rita Poirier, originaire des Maritimes, assume la fonction de Secrétaire générale depuis 1975.

Ce serait donc faire preuve d'une navrante étroitesse d'esprit que d'attirer l'attention uniquement sur les petites maladroites de celles qui ont fait l'histoire de l'Institut, et de laisser dans l'ombre les multiples exemples de dévouement, d'abnégation, de sainteté en un mot, de celles qui ont ouvert la voie, accompagné nos pas et soutenu nos efforts au "pays de l'érable".

**CHAPITRE IX**

**QUELQUES ASPECTS DE  
LA VIE DES SOEURS  
D'HIER À AUJOURD'HUI**

## Conditions de vie matérielle

Il n'est pas exagéré d'affirmer que la plupart des fondations des Filles de Jésus en Amérique furent marquées du sceau de la pauvreté. Le 4 octobre 1903, Monseigneur Cloutier bénit la chapelle de la future Maison provinciale. À cette occasion, il s'adresse aux soeurs en ces termes:

Je me réjouis des succès qui couronnent vos efforts; ce qui me donne tant de confiance, mes Soeurs, c'est que vous êtes pauvres; si vous étiez venues ici avec des richesses, il est fort probable que je ne vous eusse pas acceptées, et l'eussé-je fait, j'aurais douté de la réussite de votre oeuvre.<sup>1</sup>

Le 24 février 1903, les deux fondatrices accompagnées de S. Marie Léocadie de Saint-Joseph, prennent définitivement la direction de leur demeure, 96, rue Notre-Dame, à Trois-Rivières.

Fin février 1903, les deux fondatrices accompagnées de S. Marie Léocadie de Saint-Joseph prennent définitivement la direction de leur demeure, 96, rue Notre-Dame, à Trois-Rivières. D'après la relation de Mère Marie de Saint-Élisabeth, c'est bien humblement qu'on y pend la crémaillère:

Nous sommes au coeur de l'hiver, très rude cette année. La maison qui nous reçoit est nue, vide: une couchette pour chacune, un poêle de cuisine, quelques pauvres ustensiles, une table, quelques chaises, composent tout notre ménage. (...) L'hiver est rude et la maison est fort glaciale. (...) Nous avons acheté au bedeau le reste de sa provision de bois: débris de caisses et de planches. Mais il faut les raccourcir avant de les introduire dans nos petits poêles. Un ouvrier que nous avons loué un jour, réclame sept francs cinquante de salaire. Impossible de continuer de l'employer. Notre bourse commence à s'aplatir. Il faut nous tirer d'affaire autrement. Une fouille à la cave nous procure une scie, quelques grosses pierres, un chevalet, et toutes trois à tour de rôle, scions et fendons notre provision de bois...<sup>2</sup>

1 AMM. Notes manuscrites. Résumé du sermon de Mgr Cloutier, 4 octobre 1903.

2 *Nos Premiers pas au Canada*, 1944, p. 50-51.

Le 25 août 1903, lors de la fondation de Saint-Narcisse, la fondatrice note:

M. le curé accompagne les soeurs à leur nouvelle demeure qu'il bénit et où il accroche lui-même un crucifix, seule richesse des nouvelles fondatrices. Qu'avaient-elles à souhaiter de plus ? Sous le regard de Jésus, les croix et les douleurs deviennent moins amères.<sup>3</sup>

À Saint-Didace, la fondation se fait également sous le signe de la pauvreté:

Dès le 2 septembre [1903], on s'était mis à l'oeuvre et le 7 du même mois, les soeurs, demeurées jusqu'alors au presbytère, purent entrer dans leur pauvre maison à laquelle Mère Marie de Sainte-Élisabeth, lors de sa visite, en constatant l'extrême pauvreté qui y régnait et l'aspect triste et sombre qu'elle offrait, avait donné le nom de Notre-Dame de la Crèche.<sup>4</sup>

Ces témoignages représentent un échantillon des multiples difficultés matérielles qui ont jalonné la vie des soeurs surtout dans les débuts. Nous ne reviendrons pas ici sur les souffrances physiques inhérentes aux rigueurs du climat: nous en avons déjà fait mention au chapitre des difficultés d'adaptation.

Évidemment, les conditions de vie matérielle des soeurs — comme celles de la population en général — ont évolué depuis le début du siècle. Leurs maisons, tout en gardant le cachet de simplicité et de pauvreté préconisé par les devancières, se sont adaptées aux conditions climatiques du pays. De même, la voiture est devenue une nécessité pour le travail d'un certain nombre, étant donné que milieu de vie et milieu de travail sont souvent séparés par des distances parfois considérables. La tenue vestimentaire a dû, elle aussi, s'adapter «aux exigences de la santé et aux circonstances de temps et de lieux ainsi qu'aux besoins de l'apostolat», comme le demande Vatican II.<sup>5</sup> Mais à travers les nouveaux styles de vie et les nécessités d'adaptation, les Filles de Jésus du Nouveau Monde ont essayé de rester fidèles aux traditions de pauvreté qui ont marqué leurs origines.

La vénérée Mère Marie de Saint-Charles tenait la pauvreté en haute estime. «Si le mur de la pauvreté s'écroulait chez nous, avait-

3 ATR. «Histoire des communautés», Tome I, p. 28.

4 *Ibid.*, p. 52.

5 *La vie religieuse, adaptation et rénovation*. Décret conciliaire *Perfectae Caritatis*, promulgué par S.S. Paul VI, le 28 octobre 1965. Éditions Fides, Coll. "L'Église aux quatre vents", p. 19.

elle l'habitude de dire, il entraînerait tout dans sa ruine». <sup>6</sup> Il faut bien admettre qu'à certains moments, des «brèches» ont été faites à ce mur, soit par un mode de vie trop bourgeois, soit par des revendications peu dignes de qui a fait profession de suivre le Christ pauvre. Peut-être fut-il un temps où on a cédé à la mesquinerie ou à un esprit d'économie de mauvais aloi, voire même à la tentation de capitaliser, toutes choses qui sont en radicale opposition avec le véritable esprit de pauvreté évangélique. Voilà pourquoi les Actes du Chapitre de 1975, faisant écho à Vatican II, proposent aux soeurs d'écouter «la clameur des pauvres»; d'agir, autant que faire se peut et là où elles sont, pour une plus juste répartition des biens; de lutter selon leurs moyens, en solidarité avec d'autres, pour plus de justice; d'opter pour un style de vie simple, motivé et consciemment choisi.

Dans la foulée de Vatican II et du Chapitre général de 1975, Soeur Anne-Marie Chiasson, Supérieure générale, explique dans quel esprit les soeurs doivent suivre Jésus-Christ pauvre:

Notre proximité avec les gens simples, notre présence au milieu de pauvres qui n'ont pas le minimum vital parfois nous provoquent à la frugalité, au dépouillement de tout superflu, au partage. La nécessité de contester la société de consommation nous conduit aussi à repenser nos besoins, à réfléchir sur notre style de vie, à évaluer l'emprise de la publicité et celle de la mode sur nos comportements. (...) Par souci de compétence, d'adaptation au réel d'aujourd'hui, nous serons parfois amenées à faire des dépenses coûteuses. Notre foi dans les moyens pauvres et notre préférence évangélique pour eux ne devraient pas en être entamées. <sup>7</sup>

Voilà qui est loin d'une vue étroite, mesquine et étriquée de la pauvreté, qui, au lieu de nous asservir, doit être une source de libération.

### **Prière et action: de l'alliage à l'alliance...**

Comme la vie matérielle, d'autres éléments de la vie religieuse comme la prière, l'activité apostolique, la vie communautaire se sont aussi ajustés aux besoins des temps, aux transformations ecclésiastiques et sociologiques. Pour la clarté de notre propos, nous traiterons séparément de ces notions, même si elles sont indissociables dans le concret de la vie.

Si «notre Congrégation est, dès l'origine, un Institut de vie religieuse apostolique» (R.V. 1983, art.2), il faut bien reconnaître que l'alliance de ces trois composantes n'a pas toujours été très

6 S. Marie Louise de la Conception, f.j., et Mère Marie Agnès, f.j., *Vie et esprit de la Révérende Mère Marie de St-Charles*, 1923, p. 115.

7 «Orientation pour l'année», D9, 8 décembre 1978, p. 9-10.

apparente dans les textes des Constitutions. Nous ferons un bref survol de ces textes à partir de l'édition 1910 qui sera le vademecum des Filles de Jésus jusqu'en 1933. On y fait mention, dans une première partie, «des emplois majeurs dans l'Institut», «des emplois inférieurs», «des oeuvres». Dans la seconde partie, un chapitre est consacré aux «exercices spirituels» journaliers, hebdomadaires, mensuels et annuels; un autre chapitre précise, jusque dans les moindres détails, «la manière de remplir les exercices». Mais les textes n'établissent aucun joint entre «les oeuvres» et «les exercices spirituels».

L'expérience est là cependant pour dire que la majorité des soeurs ont essayé de faire ce joint dans le concret de leur vie. Mais l'hiatus entre vie de travail et vie de prière n'a-t-il pas été réel — et combien pénible ! — pour un trop grand nombre d'entre elles ?

En présentant aux soeurs les Constitutions révisées de 1933, Son Excellence Mgr Tréhiou les invite à découvrir «au fond de chaque article, l'idéal vivant, le Christ Jésus». <sup>8</sup> Mais le nouveau Code de vie reste «un recueil de préceptes»<sup>9</sup> où le lien tant souligné aujourd'hui entre contemplation et action est à peine évoqué: «Les Soeurs regarderont la fidèle observance de leurs exercices spirituels comme le moyen le plus efficace pour attirer sur elles et sur leurs oeuvres les bénédictions divines» (Art. 122, p. 46). L'édition de 1955 s'exprime de la même façon.

Le Chapitre général de 1964 apporte un éclairage nouveau sur l'équilibre qui peut et doit exister entre prière et action:

(...) si les religieuses aiment à se retrouver avec le Seigneur  
(...) C'EST AUSSI LE MÊME SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST  
QU'ELLES CHERCHENT À REJOINDRE DANS TOUTE LEUR  
VIE ACTIVE. Et c'est pourquoi elles ont la conviction profonde  
que la prière et l'action sont DEUX TEMPS COMPLÉMENTAIRES  
DE LEUR VIE, répondant tous les deux au même dessein  
du Père de sauver l'homme dans le Christ...<sup>10</sup>

La 7<sup>e</sup> édition des Constitutions parue en 1970 dans le prolongement de Vatican II et intitulée «Notre vie dans le Christ» insiste, elle aussi, sur la nécessité d'intégrer contemplation et action:

Dans la prière personnelle, l'Esprit-Saint nous guide vers la communion à Dieu et à nos frères. Demeurer longtemps en présence du Seigneur est pour nous une nécessité vitale et une exigence d'amour. (...) Le Christ contemplé nous trans-

<sup>8</sup> *Constitutions de la Congrégation des Filles de Jésus*. Lettre de Son Excellence Mgr Tréhiou, évêque de Vannes, iii.

<sup>9</sup> *Ibid.*, iv.

<sup>10</sup> Actes du Chapitre Général, juillet 1964, p. 101.

forme: nous devenons capables de Le rencontrer en pleine activité et d'aimer nos frères comme Il nous aime.<sup>11</sup>

En 1983, paraît la 8e édition des Constitutions. Cette "Règle de vie" est le fruit d'une longue recherche et d'une profonde réflexion entreprises à la demande de l'Église. Les notions de prière et d'action apostolique n'y sont plus juxtaposées, mais intimement liées, comme on peut le voir dans le texte suivant:

Appelées à "honorer l'Humanité Sainte du Fils de Dieu",  
selon la grâce propre de notre vocation,  
nous cherchons, par la prière et par l'action,  
à progresser dans la foi en Jésus-Christ  
qui envoie son Esprit  
pour conduire l'humanité vers le Père (art. 28).

Cet article renvoie carrément à la grâce originelle de l'Institut, grâce qu'on a peut-être eu tendance à enfouir pendant de nombreuses décennies sous le poids des préceptes et la multiplicité des détails. Mais le coup de barre est donné, et aujourd'hui,

Nous croyons que Jésus Christ est à l'oeuvre  
dans notre histoire.  
C'est dans les réalités les plus concrètes  
et les gestes les plus quotidiens  
qu'Il nous révèle sa présence cachée, mais active.  
Il se donne à contempler  
sur le visage de chacun de nos frères.  
Il est à l'origine de tout effort  
pour plus de justice, de liberté, de communion.  
Mais pour le découvrir ainsi au coeur du monde,  
le trouver en toute chose,  
nous avons à nous laisser transformer par son Esprit  
dans la prière.  
Ce temps que nous donnons à la prière  
exprime et affermit notre désir  
de consacrer toute notre vie  
à la louange de la gloire du Père  
et d'être de plus en plus disponibles  
pour la mission de salut de Jésus Christ (art.29).

"Nous n'avons pas, dit le Père Jacques Orgebin, s.j., à accumuler dans la prière des réserves dont on irait s'appauvrir dans l'action, mais à lier l'une et l'autre pour nous aider à vivre notre vie religieuse apostolique.<sup>12</sup>

---

11 *Notre vie dans le Christ*, Règle pour la Congrégation des Filles de Jésus, 1970, p. 21.

12 Rencontre internationale de juillet 1984 à Kermaria. Entretien du 21 juillet préparatoire à la célébration pénitentielle.



On se rend facilement compte que même la terminologie utilisée aujourd'hui est caractéristique d'une nouvelle conception de la vie religieuse apostolique. Au lieu de mettre l'accent sur les oeuvres, on parle d'engagements ou de tâches apostoliques, tâches qu'il ne faut pas confondre avec la mission, même si c'est à travers ces tâches que la mission s'accomplit. Commentant l'article 14 de la Règle de Vie, Soeur Ellen Martin, Supérieure générale, s'exprime ainsi:

On confond parfois mission et activité professionnelle apostolique ou travail. Pourtant ce n'est pas la même chose. Nous pourrions dire que c'est non seulement à travers une activité que peut se réaliser notre mission, mais à travers tout ce que nous sommes et tout ce que nous faisons. Ainsi lorsque la maladie, l'âge ou d'autres circonstances nous empêchent de nous adonner à une activité apostolique ou à un travail, nous continuons à réaliser notre mission, nous souvenant que le Christ Jésus a sauvé l'humanité moins par ses oeuvres que par son attitude constante de «OUI» au Père dans tout ce qu'il était et faisait. Ces réflexions peuvent nous aider à n'absolutiser aucune de nos activités si importantes qu'elles puissent être.<sup>13</sup>

## **Vie communautaire: son évolution**

Nous venons de voir comment, depuis ces dernières années, on a insisté sur l'importance d'intégrer prière et action. Mais il existe un troisième aspect de la vie consacrée qui ne peut se dissocier des deux autres: il s'agit de la *vie communautaire* dont il sera maintenant question.

La vie communautaire a été, depuis les débuts de l'Institut, un élément essentiel de la vocation d'une Fille de Jésus. Mais ici encore, le poids des structures et l'importance des rôles n'a-t-il pas émoussé avec le temps l'aspect évangélique des relations fraternelles ?

Une mise au point s'impose ici pour bien saisir l'optique qui a présidé à la rédaction des pages qui vont suivre. Nous nous défendons de discréditer ou de glorifier quelque époque que ce soit, ni de faire des comparaisons qui risqueraient d'être injustes ou boiteuses. Nous voulons simplement replacer les faits dans leur contexte en respectant la réalité historique. Disons aussi que le propre de la vie, c'est d'évoluer. On ne vit plus en 1985 comme on vivait en 1903, et la vie fraternelle, sans rien perdre de ses exigences, a nécessairement changé ses modalités au cours des ans. C'est dans cet esprit que nous traiterons maintenant de certaines

---

<sup>13</sup> Ellen Martin, «Suggestion d'animation pour 1982-1983». Lettre EM-27, 25 août 1982, p. 2.

facettes de la vie communautaire dans l'Institut et de son rapport avec la vie religieuse apostolique.

## Avant 1970

Faisant écho à l'idéal de vie proposé aux premiers chrétiens (Actes 4, 32), les Supérieures majeures ont fortement insisté sur l'importance de la charité, de l'union des cœurs et des esprits. Lettres circulaires, avis et mots d'ordre font souvent référence à ce thème. Sans pouvoir avancer de date précise, la tradition veut que la formule des Actes: «Un seul cœur, une seule âme», soit devenue la devise de la Congrégation. Cette formule est exprimée dans les différentes éditions des Constitutions et Mère Marie de Saint-Charles l'utilise fréquemment dans ses avis aux Communautés. Elle figure sur la couverture de l'*Écho de Chez Nous* dès 1905. Il est cependant significatif de noter que les Constitutions antérieures à 1970 ne consacrent aucun chapitre spécial à la vie communautaire comme telle, et ne semblent pas la relier à la vie religieuse apostolique.

En Amérique, les Supérieures provinciales n'ont pas hésité, elles non plus, à rappeler en maintes circonstances cet impératif de l'Évangile qu'est la charité, laquelle se concrétise au fil du quotidien. Mais les prescriptions, écrites ou verbales, pour importantes qu'elles soient, ne sont que des repères qui resteraient lettre morte si on ne s'y référait constamment pour écrire le livre vivant que constitue l'histoire d'un Institut, histoire que chacune contribue à rédiger par son vécu de chaque jour.

Nous feuilleterons donc les pages de ce livre pour essayer d'en saisir toute la vie qui en sourd. On pourra s'y édifier au contact de témoignages de vies et d'actions fraternellement évangéliques, mais il ne faudra pas être surpris de retrouver encore ici des pages plus ternes, marquées par l'égoïsme, le repli sur soi, par l'oubli momentané du suprême commandement du Seigneur.

## Relation autorité-obéissance dans la communauté

Les relations de supérieures à soeurs ont souvent été occasion de heurts et de souffrances. En effet, à quelque époque que l'on vive, obéissance et autorité n'ont jamais été des chemins de facilité. Cependant, il faut bien avouer que l'ère postconciliaire a ouvert des horizons nouveaux sur ces deux données essentielles de la vie religieuse, à quelque congrégation que l'on appartienne. Chez les Filles de Jésus, comme partout ailleurs, on est passé d'un style d'autorité plus ou moins autocratique — selon les personnes en

charge — à un style d'autorité-service. En effet, l'autorité-domination faisait partie intégrante de la réalité historique jusqu'à ces vingt ou trente dernières années, et cela à tous les niveaux: social, ecclésial et familial. Il n'est donc pas surprenant que les communautés aient reflété le contexte dans lequel elles vivaient.

Les différentes façons de concevoir l'autorité au fil des ans conditionnent largement, dans la pratique, les rapports entre les responsables et les soeurs. Ce n'est pas sans à-propos que Mère Marie de Sainte-Blandine, dans ses Avis aux responsables locales, leur recommande de ne pas trop faire «sonner» leur titre de supérieure... S'il est vrai que le fait d'être nommées en autorité pouvait être une preuve de confiance de la part des supérieures majeures, il faut bien admettre que certaines responsables locales ont pris leur rôle tellement au sérieux qu'elles ont versé dans certaines déviations de l'exercice de l'autorité: désir de puissance, qui veut tout connaître, tout décider, tout régenter, à tel point que les soeurs sont toutes perdues quand la supérieure n'est pas là.

Chez les plus faibles, ce désir de puissance a souvent pris la forme de la crainte de la confrontation. La crainte de «perdre son autorité» était tellement forte chez quelques-unes qu'on ne se gênait pas pour écraser ou pour ridiculiser celles qui osaient manifester quelque talent, prendre une initiative, hasarder une opinion personnelle et, à fortiori, contester une décision de l'autorité, si humblement que ce fût ! On n'avait qu'une chose à faire: obéir aveuglément «ut cadaver» selon la formule d'Ignace de Loyola !

Un bon nombre — les aînées surtout — feront sûrement le joint entre ce qui vient d'être dit et leur expérience personnelle. Nous n'allongerons pas davantage cette liste des différentes formes d'une relation d'autorité fort discutable qui instaure une collaboration à sens unique: la supérieure dirige, les membres de la communauté obéissent. C'était d'ailleurs, répétons-le, le modèle social du temps. Chacune pourra cependant, après avoir évacué tout sentiment d'amertume de son coeur, rendre grâce au Seigneur qui a fait de grandes choses dans l'Institut malgré la pauvreté des instruments dont il a voulu lui-même se servir.

Mais il nous tarde de faire entendre un son de cloche plus harmonieux. Dans le long cortège de celles qui ont occupé le poste de supérieure locale, très nombreuses sont celles qui, sans être parfaites, ont adopté pour règle de conduite ce mot du Christ: «Je suis venu pour servir et non pour être servi.» Ici encore, les réminiscences personnelles pourraient faire jaillir du passé le souvenir de ces femmes remarquables par leur attachement au Christ et à la Congrégation, par leur souci de créer dans la communauté un climat de confiance mutuelle et de bonne entente, par leur fidélité

à faire observer la Règle tout en se montrant «bonnes, vigilantes et sages envers leurs inférieures» (Const. 1933, art 318). Sans avoir, dans la plupart des cas, des notions très poussées en psychologie, elles savaient comme d'instinct allier de façon harmonieuse le spirituel et l'humain.

Si l'attitude des supérieures a largement conditionné celle de leurs subordonnées, il faut ajouter que, nonobstant toute la bonne volonté des responsables, la diversité et, disons-le, les difficultés de caractère de certaines soeurs ont souvent mis en échec la patience de l'autorité et compromis la paix entre les soeurs.

Pour mettre en relief ce que nous venons de dire, nous glanerons cette fois dans des documents qui touchent de très près à la vie, plutôt que de nous arrêter à des considérations d'ordre général. Pour cela, nous nous référerons aux compte rendus des visites annuelles des communautés. Ces rapports étaient strictement confidentiels dans les premières années: seule la Provinciale, la Visiteuse et la Supérieure locale avaient accès à ces registres, et après chaque visite ils étaient acheminés à la Maison-Mère. Plus tard, ils furent consignés au cahier des éphémérides et toute la Communauté pouvait en faire la lecture. Il convient de noter l'évolution qui a marqué la rédaction de ces compte rendus de 1903 à nos jours.

De 1903 à 1920, les rapports sont très détaillés et personnalisés. Parfois, chaque membre de la communauté est, pour ainsi dire, «étiqueté», mais on essaie la plupart du temps d'excuser les comportements bizarres et les écarts de conduite. Avec les années, les rapports adoptent un style plus général. On y décrit globalement la «couleur» de la communauté sans nommer qui que ce soit, sans entrer dans les détails, et on procède plutôt par mode discret d'encouragement pour stimuler les soeurs sur les points qui pourraient laisser à désirer. À partir des années '60, on se contente de signaler que la visite a été faite. Enfin, ces toutes dernières années, la Visiteuse axe plutôt son rapport autour du projet communautaire apostolique dont nous parlerons plus loin.

Un survol du passé, avec arrêt devant quelques compte rendus plus percutants, servira à étayer ce que nous venons de dire. Il sera intéressant de noter la différence qui existe entre les trois premiers extraits et les deux derniers:

Soeur Marie T. n'a pas su maintenir l'autorité désirable sur sa compagne, Soeur Marie R... qui, en l'offusquant par ses talents de cuisine et autres, a en outre, acquis un certain ascendant sur les Pères qui ne voient que par elle et qui lui accordent toute confiance au détriment de la supérieure. (...) Soeur Marie T... me paraît animée d'excellentes intentions,

mais sa compagne s'écarte vraiment de son rôle: elle lui manque facilement de respect et ne lui témoigne aucune estime.

(31 mai 1904)

La Supérieure accuse Soeur T... de rechercher Soeur G... et combat trop directement leur rapprochement, ce qui réveille chez Soeur T... qui a besoin d'expansion, des tentations pénibles. (...) Toutes les Soeurs se plaignent aussi que le Père B... s'occupe trop des menus détails de la maison (...) Si la supérieure était aussi mère dans ses relations avec ses soeurs qu'elle le dit en paroles, cette communauté serait parfaite.

(21 février 1905)

Cette petite maison débute dans l'épreuve. Soeur Marie de L., très antipathique avec la Supérieure et le montrant ouvertement, a dû en être rappelée. La Supérieure, bonne religieuse et bonne classière, est trop dure pour ses Soeurs. Elle s'est surtout montrée trop parcimonieuse pour la pension... Elle paraît avoir froissé certains gens, et même M. le Curé, ce qui est regrettable. Elle ne tient pas assez compte comment on doit traiter les gens par ici.

(18 février 1909)

Les Soeurs sont soumises à leur bonne Supérieure qui prend d'elles un soin maternel. Elles sont unies entre elles, se supportent dans leurs petites misères et se dévouent dans leurs emplois avec une grande générosité. Pour rendre leur vie toujours plus agréable au bon Dieu et leur zèle plus profitable au prochain, j'engage nos chères soeurs à intensifier encore leur vie intérieure par leurs exercices de piété bien faits, par l'observation de la règle du silence qui les gardera dans le recueillement et la charité et par leur bonne entente mutuelle, sachant sacrifier leurs goûts et leur manière de juger à la discipline générale qui assure le succès de leur oeuvre...

(16 janvier 1952)

Il m'a été très agréable de vivre ces quelques jours avec votre communauté. Je vous remercie pour ce partage de votre vécu qui m'a permis d'admirer le dynamisme de chacune et votre désir d'une vie religieuse donnée et rayonnante. Que le Seigneur bénisse vos efforts de vie fraternelle vraie et interpellante. Il m'a été très bon de bénéficier de votre accueil et de votre joie communicative. Puissent ces points forts de votre projet communautaire, alimentés par l'écoute de la Parole, porter les fruits qu'en attend le Maître de la moisson.

(mars 1970)

## **Relations intercommunautaires**

Si le «Cor unum et anima una» a fait le bonheur des communautés qui l'ont mis en pratique, il a également fait le charme et

la force des *relations intercommunautaires*. Il va sans dire que l'évolution s'est fait sentir dans ce domaine comme dans les autres secteurs de la vie des Filles de Jésus. Nous avons en quelque sorte dressé le bilan de cette évolution en faisant l'historique de nos fondations à travers lesquelles nous pouvons déceler les bonnes relations qui existaient entre soeurs de communautés voisines.

Vers les années '50, il fut décrété dans une Province que dans les paroisses rurales, les soeurs des maisons avoisinantes pourraient se rendre mutuellement visite une fois l'an. Une liste avait même été établie dans ce sens, afin qu'il n'y ait ni abus, ni malentendus. Il fut même un temps où les soeurs de Cap-de-la-Madeleine devaient être autorisées par la Supérieure provinciale pour se rendre à Kermaria de Trois-Rivières. De telles mesures peuvent nous paraître aujourd'hui un peu trop drastiques... Notre rôle ici n'est pas de juger, mais de constater. Celles qui ont émis ces normes avaient, nous n'en doutons pas, des motifs sérieux d'agir ainsi, et leur but n'était certes pas de porter préjudice à la bonne harmonie entre soeurs de communautés voisines. Ajoutons qu'à cette époque, un responsable diocésain des communautés religieuses féminines surveillait avec beaucoup de zèle les allées et venues des soeurs à qui on avait même intimé la défense de sortir seules, même en plein jour !... C'était encore l'époque où l'on devait se plier aux exigences masculines...

Aujourd'hui, sans mépriser en aucune façon «l'esprit de clôture» qui était la règle uniforme de toutes les congrégations au dix-neuvième siècle, on vit les rapports avec l'extérieur d'une façon différente. Il était grand temps d'exorciser les peurs stériles si l'on voulait être à même de faire face à la réalité et à l'inédit d'une histoire en perpétuel mouvement.

## **Depuis 1970**

Les Actes des Chapitres généraux de 1970 et de 1975, de même que *Notre Vie dans le Christ* de 1970 et la Règle de vie de 1983 prennent une tournure beaucoup plus dynamique en adoptant les couleurs de Vatican II. Au lieu d'insister sur les défauts à éviter et sur les vertus à pratiquer, les textes mettent plutôt l'accent sur un esprit évangélique à promouvoir. Pour favoriser la vie à tous les niveaux, chaque communauté doit, lors de la lancée de l'année, élaborer son projet communautaire apostolique:

Prenant en compte les réalités vécues par chacune,  
nous référant aux exigences de l'Évangile  
et aux orientations de la Congrégation,

nous élaborons un projet communautaire apostolique dans lequel nous nous engageons ensemble.

(R.V. 1983, art. 22)

Un des objectifs du projet communautaire apostolique, c'est de construire l'unité dans la créativité en vue de la mission, et cela à travers la diversité des tâches, la divergence des tempéraments et la différence des cultures. De plus, la communauté locale étant «le lieu où se noue dans le partage et le soutien mutuel l'engagement des soeurs à marcher ensemble à la suite du Christ» (R.V. art. 73.1), le projet communautaire apostolique est, dit le Père C. Viard, s.j., «une pièce-maîtresse de l'animation». Si chaque soeur est responsable de la réalisation du projet commun, il revient à la Supérieure — soeur parmi ses soeurs — de veiller à ce que se réalisent les conditions d'un meilleur «vivre ensemble» en fidélité à l'Évangile et aux appels de la mission.

La vie communautaire a subi, comme nous avons pu le constater, de nombreuses mutations depuis l'arrivée des premières Filles de Jésus en terre d'Amérique. Le fait de travailler à une même oeuvre a sans doute rendu plus facile pendant de longues années ce qu'il était convenu d'appeler «la vie commune». La vie fraternelle semblait alors aller de soi. Mais «un des défis qui nous est lancé aujourd'hui dans un monde éclaté, c'est de témoigner (...) que la fraternité est possible et que les diversités peuvent se vivre dans la complémentarité, la confrontation constructive, la communion.»<sup>14</sup>

«Envoyées pour la mission dans une communauté». Ainsi s'exprime la Règle de Vie de 1983. Les réflexions de ces dernières années ont en effet contribué à mettre en évidence la relation communauté-mission. Vie apostolique et vie communautaire font partie d'un même mouvement qui se situe dans le prolongement du «Viens, suis-moi», ainsi que s'exprime le Père Jacques Orgebin:

(...) notre vie religieuse consiste d'abord à suivre le Christ (...) en liant son sort à d'autres frères ou soeurs unis par la grâce charismatique d'une même vocation.<sup>15</sup>

\* \* \*

---

14 "Orientation pour l'année 1983-1984", Conseil général des Filles de Jésus, p. 10.

15 Rencontre internationale, 27 juillet 1984.

Nous voulons terminer cette rétrospective sur la vie des soeurs d'hier à aujourd'hui en rendant hommage à celles que nous appelions «les soeurs converses» et qui ont contribué largement à bâtir l'oeuvre des Filles de Jésus en Amérique. Elles ont toujours soutenu par leurs travaux et leur prière leurs consœurs impliquées dans un apostolat plus direct auprès des personnes du monde de l'éducation et des soins hospitaliers.

De par les premières Constitutions, les soeurs converses ont été maintenues longtemps dans un état de sujétion. Il faut reconnaître qu'en France, au dix-neuvième siècle, c'était l'époque des classes sociales et ces distinctions se sont répercutées dans les instituts religieux. Les Constitutions de 1855 (Ch. III, p. 66-67) en sont une preuve: «Qu'elles respectent grandement leurs supérieures et les soeurs voilées». <sup>16</sup>

À chaque époque sa grâce. Elles ont été précieuses, les soeurs converses. Mère Marie de Sainte-Élisabeth écrivait un jour: «Nous ne pourrions faire de fondations sans les soeurs converses.» En effet, selon les conventions ou ententes, chaque couvent possédait au moins une de ces «Marthes» qui s'occupait de la cuisine et des travaux ménagers, du jardin et voire même du bétail.

À leur insu, elles ont été des instruments d'édification. Que de témoignages nous pourrions glaner auprès de nombreux prêtres de paroisses ou de séminaires et d'anciens élèves ! Ils nous révéleraient l'influence bénéfique que ces humbles femmes ont exercée sur eux par leur travail joyeux, leur prière intense et leur pauvreté effective. Avec quelle respectueuse affection les élèves disaient: «La Mère du jardin» ou «la bonne Mère de la cuisine» ! Elles ont également exercé un rôle formateur sur les postulantes et les novices, sur les jeunes soeurs de chœur qui les admiraient.

Les soeurs converses ont posé des gestes héroïques dans un labeur ardu et obscur, dans un dévouement humble et caché, grâce à une vie branchée sur Dieu. Et l'on peut affirmer que plusieurs d'entre elles se sont élevées à un haut degré de vie mystique.

Un certain nombre ne savaient ni lire ni écrire, mais le Seigneur les rejoignait autrement, par des moyens extrêmement simples. «Je te loue, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux intelligents et de l'avoir révélé aux tout petits...» (Luc 10,21).

---

16 «Jusqu'en 1906, seules les Soeurs de chœur portaient le voile: «(...) la Belgique, l'Angleterre, le Canada ont vu, dans la coiffure des soeurs converses, quelque chose de choquant. (...) aussi, (...) le Conseil a-t-il décidé que désormais, (...) les Soeurs converses porteront un voile noir de la même étoffe que celui des Soeurs de chœur.» (Mère Marie de Ste-Blandine, lettre circulaire, no 4, 19 octobre 1906, p. 1-2).



Dans le sentiment de leur petitesse, elles se cramponnaient à la Main qui les façonnait: «Dieu mon Rocher». Elles ont honoré, par cette vie toute donnée, l'Humanité Sainte du Fils de Dieu qui leur a été révélée. Femmes d'oraison, combien ont su allier parfaitement une vie intérieure intense à un esprit de service extraordinaire ! À l'heure du trépas, combien d'entre elles sont allées vers le Père, toutes paisibles, dans une grande flambée d'amour pour leur Dieu qui avait été leur unique Tout, à l'instar de Mère Sainte-Angèle !

À leurs vaillantes émules d'aujourd'hui, nous disons notre admiration. Leurs noms sont également inscrits au palmarès du dévouement joyeux et sans réserve.

Notre-Seigneur qui est venu en ce monde pour servir et non pour être servi, leur déclarera un jour devant tout le monde que ce qu'elles ont fait à ses servantes, elles l'ont fait à Lui-même.

(Constitutions 1855, 1891, 1910)

**CHAPITRE X**

**LIEN AVEC LE  
CORPS-CONGRÉGATION**

Dans les lignes qui suivent, nous dresserons un inventaire des principaux moyens que l'Institut s'est donnés pour maintenir dans toute leur solidité les liens familiaux qui relient les Filles de Jésus d'Amérique au Corps-Congrégation. Après un bref préambule, nous parlerons de ces liens avec la Maison-Mère et les autres Provinces d'abord, puis avec le Conseil général. Nous ferons état, en terminant, de certains aspects liés à l'origine française de la Congrégation.

Il importe de noter que l'esprit des fondateurs a été solidement inculqué aux postulantes et aux novices par les Maîtresses de formation qui, pendant plus de quarante ans, étaient d'origine française. On se souviendra sans doute du texte passablement long, intitulé «L'âme des fondateurs», que les novices devaient apprendre par coeur et réciter sans hésitation, au grand désespoir des soeurs anglophones et de celles dont la mémoire n'était pas très heureuse. On n'aura pas oublié non plus les dimanches après-midi passés à copier les circulaires de Mère Marie de Sainte-Blandine. On se rappellera enfin de ces après-midi de congé (!) où, réunies sous le kiosque, novices et postulantes écoutaient la lecture de *Nos premiers pas en Amérique*, tout en maniant l'aiguille ou le tricot. Une consultation menée en 1982 auprès de plusieurs soeurs dans la soixantaine démontre que leur formation, puis toute leur vie religieuse, ont été vécues en référence constante aux fondateurs. Dans une de ses circulaires, Mère Marie de Sainte-Blandine demande même aux supérieures à qui on confie des jeunes soeurs de «les couler pour ainsi dire dans un moule, le même pour toutes», afin «que la Congrégation demeure fidèle à son passé.»<sup>1</sup>

On mit donc en oeuvre plusieurs moyens propres à créer des liens ou à consolider ceux qui existaient déjà entre la *Maison-Mère* et les *autres communautés* de la Congrégation d'une part, et les nouvelles implantations d'autre part.

---

<sup>1</sup> Lettre circulaire no 4, spéciale aux supérieures, sur «La formation des jeunes religieuses», 29 mars 1912.

Mentionnons d'abord l'*Écho de Chez Nous* créé en 1905, et qui, de la Maison-Mère, était expédié chaque mois à toutes les maisons locales. Articles de fond, échos des différentes communautés, relation des principaux faits scandant la vie de Kermaria, nécrologies, telle était la substance du petit «bulletin bleu» dont la lecture se faisait en commun. En retour, ce périodique servait de lien entre les soeurs de France, d'Angleterre, de Belgique et d'Amérique. En 1969, il modifia son style et prit le nom d'*Échos*.

La revue *Kermaria* a remplacé *Échos* en 1975. On ne s'y arrête pas à communiquer les petites nouvelles, mais on invite les soeurs, d'où qu'elles soient, à partager leurs activités apostoliques, sociales, religieuses et ecclésiales. C'est là une façon de renforcer les liens en mettant les soeurs au fait de ce qui se vit dans toute la Congrégation.

De plus, entre 1907 et 1968, les Supérieures générales rédigeaient chaque année un mot d'ordre au sujet duquel Mère Marie de Sainte-Blandine écrit en 1920: «Le mot d'ordre qu'on nous donne chaque année est quelque chose de sérieux; c'est toute une congrégation unie dans la pratique d'une même vertu.»<sup>2</sup>

Depuis 1970, une «Orientation pour l'année» est adressée à chaque soeur par le Conseil général. Ce document vise à unifier les efforts de chacune vers un même objectif, et par là même à «accroître la vitalité et la cohésion du Corps-Congrégation en vue de la mission» (Orientation pour l'année 1984-1985, p.8).

Toujours dans le dessein de renforcer les liens entre les soeurs du Nouveau Monde et le Corps-Congrégation, on crut bon d'organiser des stages au pays des origines afin que circule, d'un océan à l'autre, la sève destinée à alimenter le coeur et l'esprit de toute Fille de Jésus. Ces stages, quelles que soient leur modalité et leur durée, n'avaient rien de voyages purement touristiques, mais revêtaient plutôt l'allure de pèlerinages aux sources.

Dès 1907<sup>3</sup> et jusqu'en 1935, plusieurs aspirantes canadiennes — postulantes ou novices — traversèrent l'océan pour aller faire leur noviciat en France. La plupart revinrent au pays après l'émission de leurs voeux temporaires, mais un certain nombre reçurent leur obédience, soit pour la France, soit pour l'Angleterre. Entre les années 1956 et 1961, les soeurs admises à prononcer leurs voeux

---

2 Mot d'ordre 1920-1921: «Faire déborder la mesure de la Charité». Préambule.

3 Les premières aspirantes à partir sont Soeurs Marie Alberte (Desroches), Marie du Cénacle (Goyetche) et Marie de St-Ambroise (Baillargeon). Elles avaient pris l'habit le 10 août 1907, et s'embarquèrent le 4 octobre suivant, en compagnie de Mère Marie de Ste-Blandine et de Soeur Marie de St-Albert. (*Écho de Chez Nous*, 3e année, Avril 1908, no 7, p. 481).

perpétuels eurent le privilège de se rendre à la Maison-Mère afin de s'y disposer «à consommer leur union spirituelle avec Notre-Seigneur» (Const. 1955, art. 108). Depuis plus de vingt ans, la possibilité pour chaque Fille de Jésus de se rendre au berceau de la Congrégation constitue un moyen privilégié de favoriser l'attachement des soeurs à la Maison-Mère. En 1980, la tenue, pour la première fois, du Chapitre général au Canada, a fortifié les liens déjà formés. Soulignons enfin que la rencontre internationale de 1984 réunissant les soeurs des professions 64-84 à Kermaria restera un fait marquant dans les annales des Filles de Jésus. À compter de cette date, toutes les soeurs d'Amérique auront eu la possibilité, selon leur désir, de fouler le sol de Kermaria, de prier dans la «Maison de Saint-Joseph», d'aller faire un pèlerinage au Vieux Colpo, de vénérer le coeur de Monsieur Noury en la chapelle de Bignan. Plusieurs d'entre elles auront ainsi tissé avec les soeurs des «rives armoricaines» des liens d'amitié et de fraternité que le temps et la distance seront impuissants à détruire.

Un lien étroit a toujours existé également entre le *Conseil général* et les soeurs de toutes les communautés locales. Jusqu'en 1970, la Supérieure générale envoyait deux fois par année dans chaque communauté une lettre circulaire dans laquelle elle donnait des conseils, des informations, des directives pour la vie religieuse. La lecture de cette lettre revêtait un cachet solennel: elle était faite par la supérieure locale, et les soeurs l'écoutaient avec un religieux respect, voile baissé et mains dans les manches. Ce soir-là, on mettait de côté son tricot pendant la lecture spirituelle.

Les Supérieures générales revenaient souvent dans ces messages sur l'union qui doit exister entre tous les membres de la Congrégation:

C'est Dieu que nous devons voir et aimer dans nos Supérieures et dans nos Soeurs; et comme en Dieu, il n'y a pas d'espace, notre charité fraternelle doit embrasser, dans une seule étreinte, toutes les Filles de Jésus, quelque part qu'elles soient.<sup>4</sup>

Puis citant l'article suivant des Constitutions:

À quelque distance qu'elles soient les unes des autres, quoiqu'elles ne se soient jamais vues ni connues, elles peuvent pratiquer entre elles la charité parfaite, par leurs prières et le fidèle accomplissement des mêmes oeuvres de miséricorde (Const. 1855, art. 3, p. 106).<sup>5</sup>

4 Mère Marie de Ste-Blandine, lettre circulaire no 25, 8 décembre 1912, p. 3.

5 Cet article est repris textuellement dans les éditions 1891, 1910, et 1933.

## Mère Marie de Sainte-Blandine enchaîne:

En lisant ces lignes, ne dirait-on pas, mes bien chères Filles, que nos saints Fondateurs avaient eu comme une intuition de ce qui arriverait plus tard, quand des mondes entiers nous sépareraient de corps — mais non d'esprit et de cœur — d'un grand nombre de nos Soeurs, Filles de Jésus comme nous ?<sup>6</sup>

Trente-cinq ans plus tard, Mère Marie Saint-Thomas d'Acquin, Supérieure générale, alors en visite à Dalhousie, se fait l'écho de sa devancière:

(...) Qu'il est consolant, mes bien chères Filles, de sentir cette unité des âmes, en quelque endroit que la Providence ait dirigé nos pas. Je fais cette constatation au Canada comme je l'ai faite en Belgique et en Angleterre. C'est une seule et grande Famille avec le même esprit, les mêmes traditions, les mêmes aspirations vers l'idéal commun. Partout l'on se reconnaît et l'on se sent chez soi. J'en bénis le Seigneur, et lui demande de nous faire vivre, toujours plus pleinement, notre devise: «Un seul coeur et une seule âme !<sup>7</sup>

Outre la lettre circulaire, un autre moyen destiné à favoriser l'unité était en usage dans l'Institut jusqu'en 1931. Il s'agit de la correspondance bisannuelle de la Supérieure générale avec chaque soeur des régions éloignées. Voici ce que nous lisons dans la chronique du Jardin de l'Enfance au sujet de cette correspondance:

Un grand bonheur pour toutes: chacune vient de recevoir une «petite lettre». Cette «petite lettre » contient de bien grandes choses: les conseils, l'affection, le souvenir d'une Mère. Chacune la méditera à loisir (...) beaucoup la sauront un peu par coeur, à force de la relire. Il s'agit de mettre en pratique ce que notre Révérende Mère nous recommande: cela sera facile avec la grâce, la bonne volonté et surtout l'amour.<sup>8</sup>

De mai à octobre 1907, Mère Marie de Sainte-Blandine, Supérieure générale, visite toutes les maisons de l'Amérique du Nord, depuis l'Île du Cap-Breton jusqu'au lointain Montana. À compter de cette date, la Supérieure générale ou une Conseillère générale visite le pays tous les deux ans ou à peu près. L'une d'elles, Mère Marie Françoise de Chantal, dut séjourner au Canada pendant toute la durée de la guerre (1939-1945) à cause des traversées de l'Atlantique devenues, pour ainsi dire, impossibles.

Signalons enfin l'attachement filial à l'endroit du «Père Supérieur», attachement que l'on inculquait aux soeurs établies à

6 Lettre circulaire no 25, 8 déc. 1912, p. 3.

7 Mère Marie Saint-Thomas d'Acquin, lettre circulaire no 5, 3 décembre 1947, p. 31.

8 Chronique du Jardin de l'Enfance, 20 octobre 1924.

l'étranger tout comme à celles de France. En présentant à Mgr Gouraud la Notice historique rédigée par Mère Marie Agnès et intitulée, *État actuel de nos maisons d'Amérique*, Mère Marie de Sainte-Blandine écrit à Son Excellence à propos des soeurs d'outre-mer:

La plupart de Vos filles du Nouveau-Monde vous sont inconnues; (...) Elles ne sont pas sans vous connaître pourtant. Un «écho» fidèle de Vos bontés et de Vos attentions toutes paternelles à leur égard va souvent les réjouir dans leurs missions lointaines, et leur mémoire conserve précieusement le souvenir de Vos bienfaits, (...). Aussi leurs prières unies à celles de leurs Soeurs d'Europe, montent-elles souvent vers le Ciel, à toutes vos intentions. (...) Vos filles d'Amérique sont restées fidèles à leurs origines...<sup>9</sup>

Nous jetterons enfin un rapide coup d'oeil sur certains aspects liés à l'origine française de la Congrégation. Ici encore, ombres et lumières chevauchent, et nous devons en tenir compte dans les faits.

Au début, la dépendance de la Maison-Mère dans les plus petits détails mécontenta certains administrateurs. La Congrégation étant de droit diocésain, les évêques qui accueillèrent les Filles de Jésus auraient parfois souhaité introduire certains changements mineurs sans que tout soit sanctionné par le diocèse de Vannes, en France.

La différence de mentalité occasionna également des frictions entre Françaises et Canadiennes, à telle enseigne que Mère Marie de Sainte-Blandine jugea opportun d'attirer l'attention des soeurs sur la délicate question de nationalité:

Il est expressément défendu de parler entre nous de la question de nationalités: française, anglaise, irlandaise, canadienne, etc. Dès lors que nous faisons partie de la Congrégation, il n'y a qu'une nationalité: celle des Filles de Jésus.<sup>10</sup>

En 1947, Mère Marie Saint-Thomas d'Aquin reprend le même thème:

(...) ne pas s'enfermer dans le cercle étroit de son diocèse, de sa province ou de son pays, s'imaginant qu'il n'est de bien que là; avoir la largesse de vue du Christ. Pour lui, pas d'horizons étroits, selon que l'enseigne saint Paul, dans son Épître aux Galates: «En Lui, il n'y a plus ni Juif, ni Gentil, ni homme

9 *État actuel des maisons d'Amérique*, 1914. Lettre dédicatoire du 8 septembre 1913 à Mgr Gouraud, p. iii-iv.

10 Résumé des *Avis* donnés par Mère Marie de Sainte-Blandine aux retraites de 1915, paragraphe XII.

libre, ni esclave... car vous ne formez qu'une même personne en Jésus Christ.» En nous aussi, comme le répète Mère Marie de Sainte-Blandine, il n'y a plus qu'une famille, une nationalité: «celle des Filles de Jésus». Tout doit se perdre là.<sup>11</sup>

Arrêtons-nous maintenant à quelques aspects très positifs liés à l'origine française de l'Institut.

Quand nos deux pionnières s'amènèrent à l'évêché de Trois-Rivières en 1902, Mgr Cloutier en était à projeter de fonder une congrégation de soeurs diocésaines pour ses écoles de campagnes: «La Providence m'en envoie de toutes faites!» déclare-t-il tout heureux. Le diocèse, aussi bien que la branche canadienne des Filles de Jésus, peut donc, dès les débuts, bénéficier des expériences d'une congrégation bien structurée qui compte déjà à son actif quelque soixante-dix ans d'existence. Le partage que la "Fille aînée de l'Église" nous fait alors de son riche patrimoine spirituel a été et demeure encore une source de dynamisme.

Ajoutons que les richesses de la culture française avec tout ce qu'elle comporte au niveau linguistique constituait un apport précieux, surtout dans le domaine de l'enseignement. Certes, chaque région du pays a ses expressions typiques qui fleurent bon le terroir et que l'on se doit de respecter. Mais ce n'est pas sans raison que Mgr Cloutier, dans une allocution, exhortait les Filles de Jésus «à faire disparaître du langage certaines locutions vicieuses trop répandues.» Et ce serait manquer d'honnêteté que de renier ce que nous devons à nos éducatrices françaises au plan culturel en général et linguistique en particulier. Aussi, la population appréciait-elle hautement l'éducation donnée à ses enfants par les soeurs françaises.

Le témoignage suivant, recueilli de la plume d'un ancien élève du Jardin de l'Enfance, nous montre bien le zèle déployé pour initier les enfants aux beautés et aux finesses du français, pour leur inculquer le respect de la langue maternelle et développer chez eux le goût de la lecture:

Pour ma part, placé à l'âge de six ans dans un Jardin de l'enfance, chez les Soeurs françaises, j'eus le bonheur d'entendre parler la langue dans toute sa pureté et d'être soumis à l'action élargissante d'une pédagogie qui cultivait tout chez l'enfant. Qui ne se souviendrait pas des beaux albums illustrés de cet âge, des fresques colorées de l'histoire de France, des récits légendaires lus au dortoir et qui laissaient dans le sommeil une traînée de féerie et de mystère. Rien dans tout cet enseignement qui s'avérait inaccessible à l'enfant, rien de

---

<sup>11</sup> Mère Marie Saint-Thomas d'Aquin, lettre circulaire no 5, 3 décembre 1947, p. 31.



rebutant qui eût inspiré une méfiance durable à la jeune intelligence, qui cherche partout intérêt et mouvement.<sup>12</sup>

Et le docteur Philippe Panneton — le célèbre Ringuet<sup>13</sup> — qui maniait la plume aussi bien que le bistouri, a puisé lui aussi au Jardin le «souci du beau et bon français», ainsi que l'atteste son neveu:

Plus tard, en parlant de son enfance, Philippe Panneton y reconnaîtra l'heureuse influence des soeurs françaises qui venaient tout juste d'ouvrir à Trois-Rivières le Jardin de l'Enfance. Il s'est toujours vanté d'avoir été «le premier pensionnaire qui fut inscrit à la nouvelle maison des Filles de Jésus». Les «Bonnes Mères» lui révélèrent le doux parler de France et rien ne pourra plus lui faire perdre ce souci du beau et bon français qui l'enchantait pendant ses deux années au Jardin.<sup>14</sup>

Nous nous en tiendrons à ces deux témoignages que de nombreux élèves des soeurs françaises de toutes les Provinces d'Amérique seraient heureux de corroborer.

Ce tour d'horizon est certes bien incomplet, mais nous le croyons suffisant pour témoigner de la solidité des liens familiaux qui n'ont cessé de croître entre les Filles de Jésus canadiennes et le Corps-Congrégation. Il ne s'agit pas uniquement de lointaines relations d'amicale déférence, mais d'une profonde communion des esprits et des coeurs. Grâce à cette communion, l'aventure spirituelle écrite en terre canadienne «a porté fruit en sa saison». Le petit rameau transplanté des landes bretonnes en terre américaine n'a cessé de croître et encore aujourd'hui, «son feuillage ne se flétrit pas» (Ps 1,3).

---

12 Discours de M. Clément Marchand en réponse à Mgr Albert Tessier, P.D., lors de sa présentation à la société Royale du Canada. Année académique 1947-48, section française, no 5: 61. Cité dans la thèse de S. Alice Trottier, f.j., «*Débuts de la Congrégation des Filles de Jésus aux Trois-Rivières*», p. 83.

13 Pseudonyme de Philippe Panneton, du nom de sa mère, née Eva Ringuet.

14 Jean Panneton, *Ringuet* (Écrivains canadiens d'aujourd'hui), Montréal, Fides, 1970, p. 12.

## ÉPILOGUE

Conscientes de nos pauvretés mais aussi de toutes nos possibilités, et relisant dans la foi l'histoire de notre Congrégation des origines jusqu'à nos jours, nous laissons monter en nous l'ACTION DE GRÂCE et l'ESPÉRANCE.

Action de grâce pour ce don de Dieu à l'Église qu'est notre Congrégation.

Action de grâce pour ces figures mieux connues de Filles de Jésus dont les noms surgissent avec plus de relief sur la toile de fond de ces quatre-vingts ans d'histoire. Action de grâce également pour toutes celles dont la vie a été, dans l'humilité et la simplicité, présence à Dieu et présence au monde:

“Ils sont nombreux les bienheureux  
“Qui n'ont jamais fait parler d'eux  
“Et qui n'ont pas laissé d'image...  
“Tous ceux qui ont, depuis des âges,  
“Aimé sans cesse et de leur mieux  
“Autant leurs frères que leur Dieu !”<sup>1</sup>

Espérance aussi, car nous prenons appui sur la fidélité de Dieu, sur «la puissance de Dieu qui se déploie dans la faiblesse» (2 Co 12, 9). Aujourd'hui, Il nous convie à un nouveau départ...

\*  
\*                      \*

---

<sup>1</sup> Robert Lebel, “Ils sont nombreux les bienheureux”, Éditions Musicales Studio SM, W 72.

# LEXIQUE

## ABOITEAU

Terme acadien désignant un barrage ou une digue qui protège les prés naturels contre l'irruption des hautes marées.

## ACADÉMIE

Au Canada, terme scolaire et non universitaire. Il désigne en général une école primaire supérieure.

## ÂGE d'OR

S'applique aux personnes âgées et plus particulièrement à celles qui ont atteint l'âge légal de la retraite, soit 65 ans.

## ANNÉE

Dans les provinces francophones, ce mot désigne une année scolaire. Le terme «grade» est un anglicisme qui a la même signification.

## BLEUETS

Au Canada, baie bleue de l'airielle des bois, ou myrtille d'Amérique.

## BRIMBALE

Au Canada, perche en bascule pour tirer l'eau d'un puits.

## CHEVALIERS de COLOMB

Société fondée au Canada et aux États-Unis pour contrebalancer l'influence de la franc-maçonnerie. Ses membres se mettent au service de l'Église.

## COMÉTIQUE

Traîneau tiré par des chiens.

## COMMIS

(«Chief Factor») Officier de la Compagnie de la Baie d'Hudson en charge d'une région et d'un fort de traite des fourrures.

## CREEK

Anglicisme dont l'équivalent français est «crique». Ce terme désigne un petit cours d'eau, ruisseau ou rivière.

N.B. *Pincher Creek*: En 1875, le colonel MacLeod envoya des explorateurs pour établir un poste à cet endroit. En y arrivant, ils trouvèrent une paire de pinces (*pincers*, angl.) rouillées dans la rivière Old Man qui devint Pincer Creek, puis, avec le temps, Pincher Creek.

#### CRÈCHE

Institution tenue par des religieuses et qui accueille des enfants en bas âge, orphelins ou abandonnés.

#### DÉMOCRATE

Nom donné autrefois à un genre de voiture d'été à deux sièges tirée par des chevaux. Par extension, ce mot désigne aujourd'hui une marque de voiture familiale.

#### DÉPAREILLÉ

Sans pareil, incomparable. (Dictionnaire Bélisle de la Langue Française au Canada, s.d., p. 339).

#### ÉCOLE SÉPARÉE

Dans les provinces de l'Ouest canadien, l'école *séparée* (Separate School) désigne généralement l'école catholique tandis que l'école *publique* (Public School) est non-confessionnelle.

#### GET TOGETHER

Rassemblement de parents ou d'amis.

#### GRAND TRONC

Ligne de chemin de fer importante au Canada, construite à la fin du XIXe siècle et qui desservait les provinces de l'est du pays.

#### HOMESTEAD

Terme anglais qui désigne la demeure (*home*) et le terrain ou localité (*stead*). Lors du grand mouvement de colonisation des années 1890 dans l'Ouest, le gouvernement accordait à chaque colon 160 acres de terre qu'il devait défricher et cultiver.

#### JUNIORISTES

Soeurs à engagement temporaire. Le juniorat dure de trois à six ans, exceptionnellement neuf ans.

#### LICENCE

Terme en usage dans les provinces anglophones et qui correspond au permis d'enseigner. Ne pas confondre avec le grade universitaire du même nom.

#### PORTAGEUX

Celui qui «portage», c'est-à-dire qui porte une embarcation, des provisions, etc., quand la navigation sur une rivière est

arrêtée par un obstacle quelconque, ou pour traverser une langue de terre entre deux lacs.

**PIQUETER**

Se dit des grévistes placés à l'entrée d'un lieu de travail pour veiller à l'exécution des consignes de grève.

**RÂPURE**

Mets favori des Acadiens. Il consiste en plusieurs pâtes superposées et entremêlées de râpure de pommes de terre. On dit aussi "poutine râpée".

**SELF-FEEDER**

(Déformation de "self-heater"). Chauffe-ride automatique au pétrole.

**SKIDOO**

Motoneige. Ce sport connaît une grande vogue dans les contrées enneigées du Canada et des États-Unis.

**TEACHERAGE**

Résidence aménagée pour des enseignants et appartenant à la Commission scolaire.

**TRUSTEES**

Commissaires d'écoles.

**VADROUILLE**

Tampon fixé à un manche pour servir au nettoyage des planchers.

## ANNEXE I

### **Lettre adressée par Mère Marie de Ste-Blandine aux évêques du Canada et des États-Unis**

- 1/ *aux États-Unis*: à NN. SS. les Évêques de la Nouvelle-Orléans (Louisiane), Philadelphie (Pennsylvanie), Chicago (Illinois) St. Louis (Missouri), Baltimore (Maryland), Sioux City (Iowa), Milwaukee (Wisconsin).
- 2/ *au Canada*: à NN. SS. les Évêques de Québec, Chicoutimi, Montréal, Nicolet, Rimouski, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Trois-Rivières et Valleyfield (Québec), Alexandria, Hamilton, Kingston, London, Ottawa, Peterborough et Toronto (Ontario), Antigonish et Halifax (Nouvelle-Écosse), St-Albert (Alberta), St-Boniface (Manitoba), Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), New-Westminster (Colombie Britannique).

Monseigneur,

C'est une Mère désolée qui vient frapper à votre porte et solliciter humblement votre bienveillante charité. Frappée d'un coup terrible par la fermeture de soixante-dix-sept écoles, menacée de voir supprimer prochainement celles qui lui restent, ainsi que les autres établissements desservis par les membres de sa Congrè-

gation, elle vient déposer à vos pieds le zèle de ses filles, leur dévouement et leur entière soumission aux représentants de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Notre famille religieuse a son centre dans un diocèse breton, d'où elle rayonne, si je puis ainsi parler, sur les diocèses voisins. Du diocèse de Ste-Anne d'Auray, qui nous a toujours visiblement protégées, nous serions heureuses d'aller au Canada où Ste Anne est aimée et où notre bonheur serait de la faire aimer davantage encore. Notre but est modeste; les oeuvres d'éclat ne sont pas les nôtres. Ici, nous nous occupons des enfants et particulièrement des petits et des humbles. Dans toutes nos maisons, une soeur visite, à domicile, les malades pauvres. Donner ses soins aux déshérités de la fortune, aux vieillards, aux orphelins; voilà nos oeuvres.

Notre Congrégation étant à la fois enseignante et hospitalière, nous acceptons nécessairement de nous dévouer dans les hôpitaux. De plus, nous acceptons dans les séminaires, les collèges catholiques et autres établissements de ce genre, les soins de l'infirmerie, de la lingerie, de la cuisine, etc.

Voilà, Monseigneur, les oeuvres auxquelles nous sommes consacrées. Nous ne demandons qu'à nous dépenser humblement, à faire le plus de bien possible et peu de bruit.

Nombre de Congrégations religieuses, en France, pourraient vous promettre davantage. Méritantes à tous points de vue, elles ont été et seront toujours, je l'espère, la gloire de l'Église. Petites à côté d'elles, par notre création, qui ne va pas au delà de 1820, petites surtout par notre vocation, qui nous donne aux pauvres, nous avons néanmoins l'ambition de ne le céder à aucune par l'abnégation de nous-mêmes et un entier dévouement.

C'est vous dire, Monseigneur, que nous serions heureuses de pouvoir nous dépenser dans votre beau diocèse. Nous ne demandons que la grâce de pouvoir, expulsées de nos maisons de Bretagne, aller au Canada ou ailleurs travailler à la gloire du Bon Dieu, au salut des âmes. Un certain nombre de nos soeurs parlent assez bien l'anglais.

J'ose joindre à cette supplique, un exemplaire des statuts de notre Congrégation. J'y ajoute une notice sur son origine et son but. Nous sommes soumises, par nos statuts, à la juridiction de l'Évêque dans le diocèse duquel se trouvent nos établissements. Notre Maison-Mère est dans le diocèse de Vannes.

Que Ste Anne vous couvre de sa toute-puissante protection ! Je la prie à vos intentions et conjure le divin Maître de répandre, sur les âmes confiées à votre sollicitude, ses faveurs les plus signalées.

Daignez agréer, Monseigneur, l'expression des sentiments de religieux et profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être

De Votre Grandeur  
la très humble servante

[septembre 1902]

[signé] Sr Marie de Ste-Blandine  
Supérieure Générale\*

\* Cette lettre a été tirée de *Quitte ton pays ... et Va*, op. cit., p. 40a et 40b.



## ANNEXE II

### **(Archives Filles de Jésus — Trois-Rivières)**

No. 32 LETTRE PASTORALE de MONSEIGNEUR des TROIS--  
RIVIÈRES

Faisant connaître l'admission dans le diocèse de religieuses  
françaises connues sous le nom de "FILLES DE JÉSUS"

FRANÇOIS-XAVIER CLOUTIER,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique,  
Évêque des Trois-Rivières,

*Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de notre Diocèse,  
Salut et Bénédiction en N.S.J.C.*

Nos Très Chers Frères,

C'est une heureuse nouvelle que Nous venons aujourd'hui  
porter à votre connaissance. Elle réjouira vos âmes, comme elle  
a réjoui la Nôtre, parce qu'elle est de nature à procurer largement  
la gloire de Dieu et le bien de la religion,

Une de ces Congrégations Religieuses que le gouvernement  
français poursuit de ses violentes persécutions, a cherché refuge  
auprès de Nous, offrant de mettre au service de Notre diocèse toutes

les ressources de son dévouement, de ses capacités et de son expérience. Nous l'avons accueillie favorablement, et Nous lui avons donné asile dans Notre ville épiscopale.

Il est à peine besoin de vous dire N.T.C.F. que Nous avons été douloureusement affecté, en voyant arriver à Notre demeure ces humbles filles, obligées de fuir leur patrie, de traverser les mers, et de demander à un pays lointain l'hospitalité qu'elles ne rencontrent plus sur le sol qui les a vues naître et grandir. Sont-elles donc criminelles ? Ont-elles travaillé et conspiré contre leur pays ? D'où leur vient une si grande infortune ? Leur seule culpabilité, est d'avoir renoncé aux avantages de la vie commune, pour se dévouer avec plus d'ardeur et de sacrifices aux intérêts de leurs âmes et à ceux de leurs concitoyens. Elles se sont livrées à la pénitence, pour faire contrepoids aux sensualités des hommes; elles ont fui les honneurs et la fortune, pour en faire bénéficier les autres; elles ont répandu les bienfaits d'une saine éducation, et exercé toutes sortes d'oeuvres de bienfaisance et de charité; elles ont donné l'exemple de toutes les vertus, et pratiqué toutes les abnégations: voilà leurs titres à la malveillance, aux mauvais traitements, à la persécution, à l'exil.

Qui de vous, N.T.C.F., ne sera indigné autant qu'affligé, en voyant une telle oppression peser sur ce beau pays de France, d'où sont venus nos ancêtres, et auquel tant de liens nous rattachent encore ? C'est de là que la foi et la civilisation ont été apportées à ces plages du Canada autrefois barbares, maintenant rangées parmi les plus policées et les plus heureuses du globe. C'est de cette Bretagne, qui se voit aujourd'hui dépouillée de ses religieux et de ses religieuses, c'est du Poitou, du Perche, de la Saintonge, de la Normandie, que nous sont venus les valeureux guerriers qui ont conquis sur la barbarie les domaines dont nous jouissons, les martyrs qui ont arrosé de leur sang les assises de l'église canadienne, les courageux agriculteurs qui ont fertilisé notre sol, les hommes d'état et les grands évêques qui ont fondé nos institutions et façonné avec une sagesse remarquable notre état social. Pourrions-nous oublier cette ancienne mère-patrie, à qui nous devons tant, et qui est encore malgré tout l'apôtre du Christ et le soldat de l'Église dans diverses régions de la terre ? Pourrions-nous être insensibles à ses maux, et contempler d'un oeil indifférent l'ignoble travail des sectes maçonniques, qui font la joie secrète de ses ennemis, et qui démolissent les uns après les autres les plus solides appuis de sa prospérité et même de son existence ? Nous prierons le Sacré-Coeur de Jésus qu'il sauve la France, et nous veillerons avec zèle à ce que les doctrines perverses, qui ont fait le malheur de ce noble pays, ne s'implantent pas au milieu de nous pour notre désolation et notre ruine.

Quant à ces vertueuses filles, qui trouvent aujourd'hui auprès de Nous le repos et la protection, nous tâcherons de leur alléger le poids de l'exil. En les voyant pleurer au souvenir de leur patrie, nous comprendrons la légitimité de leur douleur, et nous les consolerons. Nous ne pouvons leur rendre les chères solitudes, où elles ont si souvent goûté les pures jouissances de l'immolation volontaire, ni les vieux murs où elles allaient retremper leur courage pour de nouveaux et plus grands sacrifices, ni ces sanctuaires bénis dans lesquels leur vertu s'abritait à l'ombre des saints Tabernacles; mais nous leur ferons aussi large que possible la part de nos ressources et de nos moyens.

Au reste, l'amour de la croix n'a fait que se développer dans le creuset des tribulations et dans l'épreuve: elles viennent ici non pour jouir, mais pour s'immoler encore. Elles viennent s'associer aux filles de leurs illustres devancières, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, et la vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, et à leurs nombreuses auxiliatrices, pour continuer à travers les peines et les tribulations, l'oeuvre si importante de l'éducation du peuple. Elles se voueront aussi au soulagement des misères humaines par les oeuvres de miséricorde corporelle, lorsque l'occasion leur en sera fournie.

Notre dessein particulier vis-à-vis d'elles, N.T.C.F. est de leur confier le soin d'offrir aux commissions scolaires des paroisses rurales un secours important, que ces commissions reçoivent dans plusieurs autres diocèses du pays. Ce secours consiste dans l'établissement d'externats où les enfants des deux sexes sont reçus, et qui restent à la charge et sous le contrôle des commissaires, comme les écoles actuelles. Ces externats peuvent trouver place dans les villages de quelque importance, qui n'ont pas de pensionnats.

Quels sont, N.T.C.F., les avantages spéciaux que l'on peut espérer de cette modification à l'état de choses existant? Serait-ce effectivement une amélioration, un progrès? Pour Nous, Nous n'en doutons nullement. Il suffit, du reste, pour s'en convaincre, de considérer les résultats toujours satisfaisants, souvent étonnants, que les Congrégations enseignantes ont obtenus, partout où elles ont été libres d'exercer leur action et leur influence. Pour quiconque est suffisamment renseigné, c'est même le succès éclatant remporté par ces Congrégations, qui a été, sinon la cause première du moins le motif secondaire, de leur expulsion du sol français.

Au surplus, les fonctions de l'instituteur requièrent un ensemble de qualités, qui dépassent de beaucoup la conception qu'on en a quelquefois. Tel croit pouvoir remplir ces fonctions, qui en a peut-être le goût et les connaissances nécessaires, mais non toutes les

aptitudes. Son entrée dans l'enseignement, en dépit du diplôme, ne sera guère qu'une usurpation: ce sera pour lui un stage, en attendant sa véritable position sociale.

Voyez, au contraire, avec quel soin on procède dans le recrutement des sujets des Communautés enseignantes. Le sujet est puisé dans une famille, où il a reçu une bonne éducation première. Il est choisi quant aux qualités intellectuelles, aux dispositions du caractère et à la santé. Après un cours d'études, dont le succès est indispensable, et qui a été accompagné d'une formation morale déjà précieuse, il doit parcourir une longue série d'études spéciales et de leçons pédagogiques, en même temps qu'il est soumis aux épreuves du noviciat à la vie religieuse. Puis viennent les voeux de religion, qui en le dépouillant de lui-même, le revêtent très efficacement de cet inaltérable dévouement essentiel à l'oeuvre de l'éducation, et que ne saurait remplacer la justice même basée sur le salaire.

Le sujet est alors très bien préparé du côté de l'intelligence, qui s'est agrandie en se rapprochant du Dieu de toute vérité, et en se faisant une loi de la réflexion, de l'étude et de la méditation; du côté du coeur, qui s'est rempli de l'amour surnaturel du prochain; du côté du caractère, qui s'est assoupli, et qui a conféré à la raison une absolue domination sur lui-même; du côté de l'extérieur encore, qui en se revêtant de modestie, de bonté et de gravité, inspire constamment le respect et la confiance et procure toute édification. Ajoutez à cela les avantages de la vie en commun, où l'échange d'utiles observations et de salutaires avis sera habituel, où le perfectionnement des méthodes et des procédés sera facile, où les découvertes de l'un deviendront le patrimoine de tous, où le courage sera soutenu par l'exemple et le zèle par l'émulation, où enfin, toute inquiétude sur les nécessités de la vie cessant, le travail se trouvera débarrassé de ses plus grandes entraves. Ajoutez encore la stabilité de l'état religieux, qui assurera la permanence de l'enseignement et tous les fruits de l'expérience, ainsi que les récompenses sublimes de la vie parfaite qui constitueront un stimulant dont toutes les faveurs humaines ne sauraient égaler ni la puissance, ni la durée.

On peut légitimement espérer que l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, placée en de telles mains, obtiendra son maximum de développement et de succès et conservera sûrement ses propriétés essentielles, qui sont de former l'homme pour Dieu en le formant pour la société.

Il est également à remarquer, N.T.C.F., que cette éducation du religieux, tout en étant la meilleure, comme le prouvent encore tant de jugements impartiaux d'un côté, et tant de haines jalouses de l'autre, est en même temps la moins dispendieuse, et conséquem-

ment la plus à la portée du peuple. Si cet avancé peut paraître étrange à prime abord, il apparaît tout simple à l'oeil observateur.

Le religieux, en effet, qui professe de se dévouer pour les autres, ne demande avec cela que la permission de vivre, pour perpétuer son dévouement. Un vêtement grossier est celui de son choix. Une table frugale est la seule qu'il admette. Son travail, fécondé par la prière et par ses vœux, est aussi productif que possible. Le célibat qu'il s'est imposé, l'exempte des charges de la famille. Dans sa communauté, la propriété individuelle est nulle; la propriété commune ne peut s'étendre qu'aux limites de la prévoyance de l'avenir, et à celles du développement à prendre, en rapport avec le bien à accomplir.

Nulla accumulation à faire, nul trésor à constituer, si ce n'est l'accumulation des sacrifices et des mérites personnels, et le trésor des services rendus au prochain en vue de Dieu et de la patrie.

En vérité, la gratuité de l'enseignement, en autant qu'elle n'est pas une fable et un leurre, ne peut se trouver nulle part ailleurs dans une mesure aussi large que dans l'école congréganiste, où cependant l'on n'a pas prétention de s'en réclamer.

Béniissons la divine Providence, N.T.C.F., de ce qu'un nouveau contingent de ces habiles et dévouées institutrices vient se mettre à notre disposition, pour promouvoir au milieu de nous la grande cause de l'éducation populaire, et sachons dans l'occasion profiter de leurs services.

Il nous a paru utile que la maison principale de cette nouvelle communauté fût fixée dans notre ville, qui occupe le centre de la Province de Québec. Nous en avons fait la proposition aux Supérieures de France, qui l'ont agréée. La maison Trifluvienne sera donc la maison Provinciale, régissant toutes les missions du pays, les alimentant par un noviciat, les aidant au besoin de ses ressources, et relevant elle-même de la Maison-Mère, qui se trouve à Kermaria, au diocèse de Vannes, en France.

Sera Notre présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de la messe paroissiale, le premier dimanche après sa réception.

Donné aux Trois-Rivières, en Notre Palais Épiscopal, sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Chancelier, le vingt-cinquième jour de mars, mil neuf cent trois, fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge.

† F.X. Év. des Trois-Rivières.

Par Monseigneur,

Ubalde Marchand, Ptre,  
Chancelier.

## ANNEXE III

### Circulaire au Clergé no 31

Évêché des Trois-Rivières,  
Le 25 mars 1903.

#### *Admission des "Filles de Jésus" dans le diocèse*

Mes Chers Coopérateurs,

La lettre pastorale concernant l'entrée dans le diocèse des "Filles de Jésus" vous donne sur leur oeuvre assez de détails pour que vous puissiez en apprécier la valeur. J'ai raison de croire après cela que tous ceux d'entre vous, qui pourront faire bénéficier leur paroisse des services de ces excellentes institutrices, s'empres-  
sont de le faire dès l'automne prochain si c'est possible.

Il y a plusieurs dispositions préalables à prendre, ou choses à observer, dans ce but; je me permets de vous en indiquer quelques-unes:

- 1\* La commission scolaire doit être au plus tôt informée du projet, et bien renseignée sur les avantages qu'il comporte pour qu'elle le voie d'un oeil favorable;

- 2\* Les instituteurs ou institutrices, dont les services ne seront plus requis pour une autre année, devront être notifiés avant le premier mai (*Code scolaire*, No. 223);
- 3\* Les religieuses enseignantes ne sont pas tenues au brevet de capacité conféré par le bureau d'examineurs (*Code scol.* No. 93). Les "Filles de Jésus" sont diplômées pour la France;
- 4\* Les "Filles de Jésus" ne vont pas moins de trois à la fois, deux soeurs de choeur pour l'enseignement, et une converse pour la cuisine et autres travaux manuels;
- 5\* Leur traitement dans les limites du diocèse sera de cent piastres (\$100) par année par soeur, la converse étant payée comme les autres; elles devront être convenablement logées et chauffées;
- 6\* Elles prennent au besoin le soin des autels et des ornements sacrés, font le lavage du linge d'église, se livrent à des oeuvres de charité: ce qui peut en certains cas permettre à la fabrique, à la municipalité ou aux particuliers, de venir en aide à la commission scolaire pour le paiement de leurs honoraires;
- 7\* Elles sont en mesure de remplir le programme des écoles élémentaires, modèles et académiques, pour l'anglais comme pour le français.
- 8\* Il va sans dire qu'elles acceptent le contrôle des commissaires, ainsi que l'inspection de l'État.
- 9\* La Communauté ouvre immédiatement un noviciat, vers lequel vous aimerez sans doute à diriger dans l'occasion les sujets, qui vous paraîtront propres aux oeuvres qu'elle embrasse.

Toute autre information dont vous pourriez avoir besoin, vous sera fournie par la Provinciale, la Révde Mère Marie de Sainte Élisabeth, ou par l'Aumônier de la communauté, M. l'abbé Arthur Dusablon.

Agréez, chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en N.S.

† F.X. Év. des Trois-Rivières.

## ANNEXE IV

### Nécrologie de S. Marie Ste-Florine

#### *Saint-Albert*

La nouvelle de la mort de notre chère soeur Marie Sainte-Florine est venue nous surprendre douloureusement, le samedi 11 janvier dernier. Nous la savions souffrante; mais la pensée qu'elle pouvait nous être enlevée si brusquement ne s'était pas présentée à notre esprit. Il y a quelques mois à peine, notre bonne Mère la voyait active, dévouée, pleine d'entrain et animée des meilleures dispositions. Aujourd'hui, elle n'est plus. Le Bon Dieu, qui l'a rappelée si tôt à Lui, aurait-il réalisé son désir: "J'aimerais à partir la première pour le ciel dans le Nord-Ouest"? Il est permis de le croire. Soeur Marie Ste-Florine est, en effet, la première Fille de Jésus moissonnée dans l'Alberta.

Quelques détails sur la fin prématurée de la chère défunte intéresseront nos lectrices. Nous croyons ne pouvoir mieux faire qu'en leur citant un passage d'une lettre que Sa Grandeur, Monseigneur Legal, Évêque de Saint-Albert, toujours si bon et si paternel, adressait à notre Révérende Mère, le 28 décembre 1907.



“Hélas ! pour commencer, j’ai une triste nouvelle à vous annoncer dans cette lettre qui devait être une lettre de bonne année. Nous venons de perdre notre chère soeur Marie Ste-Florine. Elle a rendu son âme à Dieu hier soir, à six heures moins un quart. Ça été une douloureuse surprise pour plusieurs qui n’étaient pas au courant de son état. Depuis longtemps, la soeur avait eu plusieurs attaques qui n’avaient pas été bien caractérisées. Il y a une quinzaine de jours, une de ces attaques revint encore, et le docteur reconnut immédiatement un cas bien prononcé d’appendicite et déclara l’opération urgente. La soeur fut transportée à l’hôpital d’Edmonton (Soeurs Grises) le mardi, 17 de ce mois, Il fallut attendre quelques jours pour que la crise eût à peu près disparu.

L’opération eut lieu la veille de Noël et on avait cru que tout était pour le mieux; mais d’après les renseignements que j’ai eus depuis hier, c’était trop tard. L’inflammation de l’appendicite avait déjà gagné les intestins, et c’est probablement cette inflammation qui a progressé après l’opération et a déterminé l’issue fatale. À une heure de l’après-midi hier, il n’y avait encore aucun symptôme alarmant. La soeur souffrait beaucoup, mais il n’y avait pas de fièvre; la faiblesse était grande et le pouls faible; mais cependant ceux qui ne connaissaient point l’état réel avaient bon espoir et j’étais du nombre. C’est à cinq heures du soir seulement que l’on s’aperçut que la fin était imminente. On nous téléphona, et un quart d’heure après, soeur Marie St-Elzéar partait pour Edmonton avec deux autres soeurs. Elles arrivèrent trop tard: la soeur était morte depuis environ une demi-heure. Elle avait, près d’elle, les soeurs de la maison d’Edmonton et fut assistée par le R.P. Grandin et le P. Émard. La chère soeur a eu sa connaissance jusqu’au bout; elle était parfaitement résignée et a fait généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie.

Toutes nos pauvres soeurs sont bien désolées, et nous avec elles. Soeur Marie Ste-Florine était une bonne, excellente religieuse, bien courageuse et bien dévouée, malgré sa pauvre santé, et elle laisse, au milieu de nous, un souvenir de bonté et d’édification. C’est la deuxième de vos filles, je crois, ma Révérende Mère, qui meurt au Canada. Elle va augmenter la famille du ciel après avoir édifié celle de la terre.”

Oui, nous l’espérons avec Monseigneur, notre Institut compte au ciel un nouveau membre. Néanmoins nos coeurs sont en deuil, et nous répandons, devant Dieu, nos larmes avec nos prières.

*(Écho de Chez Nous, février 1908, p. 461-463)*

## ANNEXE V

### Un voyage mouvementé

J'aurais volontiers dressé ma tente à Arichat, mais sur les instances du Révérend Père Le Blanc, et surtout, sur les conseils de Monseigneur Cameron, Évêque d'Antigonish, j'entreprends, non sans appréhension, le voyage de Chéticamp. À onze heures, je me sépare de nos chères Soeurs et descends au quai afin de reprendre le bateau pour le port de Mulgrave. À Mulgrave, le Révérend Père Le Blanc et moi empruntons, à la tombée de la nuit, la ligne du chemin de fer dite «d'Inverness» dont la station terminus nous laisse encore à quarante-huit milles de Chéticamp.

Ici, un accident faillit me coûter la vie: le train arrive à cinq heures du soir à Broad-Crove. Un seul traîneau à une seule place se trouve à la gare. Pour ne pas me laisser seule, le Père Le Blanc me confie au conducteur, lui recommande de me conduire à l'hôtel et de revenir le prendre ensuite. Le cocher essaye de bien remplir sa commission, mais par malheur, pas de place à l'hôtel. Son embarras est visible, le mien encore plus. Où aller à cette heure tardive, au coeur de l'hiver, en pays inconnu où l'on ne parle qu'anglais ? Tout à coup, à un tournant du chemin, le cheval fait un mouvement brusque, se jette dans un précipice où il entraîne: cocher, voyageuse, véhicule. Je crois y trouver mon tombeau, car

le ravin est plein de neige où je me sens comme enseveli. Je fais cependant tous mes efforts pour en sortir et suis assez heureuse pour saisir des souches d'arbres qui m'aident à remonter pendant que l'attelage et le cocher se débattent toujours dans le fond. Nous sortons cependant sans blessure de ce mauvais pas, mais je ne veux pas continuer plus longtemps la recherche d'un hôtel hospitalier et vais demander un petit coin dans une pauvre maison située près du ravin.

On m'y accueille charitablement. Les braves gens font tout leur possible pour me réchauffer, car je suis à moitié gelée. On me prépare aussi un lit bien propre, tout cela en silence, car personne dans la maison ne parle français. Remerciant la Providence de m'avoir arrachée saine et sauve au péril et fait trouver un abri hospitalier, je peux me reposer et réparer un peu mes forces. Le lendemain matin, je distribue quelques médailles à une dizaine d'enfants qui me semblent être la principale richesse de ces braves gens et leur offre quelque chose pour les soins qu'ils m'ont donnés. Les rôles changent. Je suis moi-même l'objet de leurs remerciements et dois accepter une aumône de 5 francs. Vers dix heures seulement, le Révérend Père Le Blanc réussit enfin à découvrir ma retraite. Mais où trouver une voiture pour nous conduire à Chéticamp ? La neige est très épaisse et la route n'est pas tracée. Enfin, deux forts coursiers sont attelés à un traîneau et nous nous lançons dans de nouvelles difficultés. Les chevaux s'enfoncent jusqu'au poitrail dans la neige des chemins qui ne sont pas battus. Par endroits, de grands sapins, dont les branches s'entrelacent sur la route, déversent sur nous d'énormes avalanches de neige et nous ensevelissent pour ainsi dire dans notre traîneau. Au soir de ce jour, 10 janvier, nous arrivons au village de South-West-Margaree et notre conducteur nous avoue ne pouvoir nous mener plus loin. Il fait un temps horrible, une tempête de neige. Le bon Curé, le Père X..., un Écossais, nous offre une paternelle hospitalité pendant trois jours que dure la tempête. Enfin, le 13, la tempête calmée, le digne Curé nous fait conduire, par son domestique et son propre attelage, à la paroisse voisine distante de plusieurs lieues. La route se fait sans accident désagréable, mais non sans froid et sans fatigue.

Au presbytère de Margaree, où nous arrivons à la tombée de la nuit, le Révérend Père Monbourquette, Curé, nous accueille avec beaucoup de charité. La tante de Monsieur le Curé est pour moi une vraie mère. Elle craint que je ne gèle et m'entoure d'un grand châle qui ne m'est pas de trop pour la longue route qui me reste encore à parcourir. Nous y restons un jour et une nuit à cause de la tempête qui souffle de nouveau avec violence.

Après cette halte hospitalière, nous reprenons notre route jusqu'à la paroisse Saint-Joseph, dite paroisse du Moine. Le Curé,

le Révérend Père Richard, nous reçoit avec bonté et se réjouit d'apprendre que nos Soeurs sont installées à Arichat, son pays natal. La soeur de Monsieur le Curé me comble d'attentions et de prévenances pour me reconforter et me faire oublier les fatigues et les peines du voyage. La tempête continuant à faire rage, je dois prolonger mon séjour dans cette maison. J'occupe les heures de ce repos forcé à réparer le linge et les ornements d'autel bien endommagés. Enfin, nous filons droit sur Chéticamp et atteignons la dernière étape de notre route. De loin, j'aperçois la majestueuse église, je remercie Notre-Seigneur d'avoir béni mon voyage et Lui demande de me continuer sa protection.

Le Révérend Père Fiset, Curé, était déjà en pourparlers avec une Congrégation canadienne, mais ils ne pouvaient tomber d'accord. Je visite le beau et grand couvent entièrement terminé et qui n'attend plus que des occupantes. Je passe à Chéticamp toute une journée, et cependant je dois me résigner à partir sans avoir rien conclu pour l'entrée de nos Soeurs dans cette paroisse. Voilà quel a été, en apparence, le fruit de ce pénible et long voyage de Chéticamp.

Le retour s'effectue avec autant de peine et de périls. Heureusement que je trouve sur mon chemin les mêmes stations providentielles qu'à l'aller. Il faut repasser par le fameux Broad-Crove. J'y séjourne une nuit, cette fois, dans un hôtel protestant. Une seule des femmes de service est catholique. Ordre lui est donné d'avoir soin de la religieuse, afin que rien ne manque. En effet, rien ne m'a manqué et on n'a voulu rien accepter.

Le départ, le matin, pour la gare ne se fait pas sans incident. Dans la nuit, il y a eu tour à tour du dégel et de la glace. Aussi hésite-t-on à atteler le cheval pour nous conduire. À un moment, le pauvre animal s'enfonce dans la neige à moitié fondue et légèrement glacée à la surface. Il s'y enfonce tellement que le cocher doit appeler des hommes à son aide afin de retirer l'animal de ce mauvais pas. Le Révérend Père Le Blanc et moi, nous nous sauvons comme nous pouvons: c'est avec peine que j'atteins une hauteur où la marche est possible. Dans le train, je puis me sécher un peu, car, comme on le devine, j'étais trempée.

À Mulgrave, je me sépare de mon vénérable conducteur qui se rend à Arichat. Je continue jusqu'à Antigonish où je désire parler à l'Évêque de mon voyage à Chéticamp. Monseigneur paraît peiné du peu de succès de mes démarches; il m'exhorte cependant à ne pas me décourager. Il me fait voir tout le bien que ferait à Chéticamp une fondation de religieuses et m'exprime ses vœux à cette fin.

## ANNEXE VI

### Noms des Supérieures majeures de l'Institut

#### Supérieures générales 1834 — 1984

Mère Sainte-Angèle	Samson	1834-1837
Mère Thérèse de Jésus	Lahellec	1837-1840
Mère Ignace de Loyola	Le Costaouec	1840-1846
Mère Marie de Saint-Charles	Périgault	1846-1884
Mère Marie-Athanase	Cailloce	1884-1886
Mère Emmanuel-Marie	Cornet	1886-1899
Mère Marie de Sainte-Blandine	Le Strat	1899-1927
Mère Marie de Sainte-Élisabeth	Le Gallo	1928-1931
Mère Marie Angéline	Cariou	1932-1946
Mère Marie Saint-Thomas d'Aquin	Danet	1946-1964
Mère Pauline-Marie	Volantin	1964-1970
Soeur Anne-Marie Chiasson		1970-1980
Soeur Ellen Martin		1980-

Supérieures provinciales de Trois-Rivières  
1903 — 1984

Mère Marie de Sainte-Élisabeth	Le Gallo	1903-1911
Mère Marie Antonine	Blévennec	1911-1917
Mère Marie de Sainte-Bathilde	Le Quer	1917-1923
Mère Marie Sainte-Agathe	Lamour	1924-1932
Mère Marie Sainte-Firmine	Le Bris	1932-1938
Mère Marie Sainte-Agathe	Lamour	1938-1948
Mère Marie Saint-Pierre Célestin	Lebeau	1948-1955
Mère Saint-Auguste Marie	Plourde	1955-1961
Mère Marie Lucien de Jésus	Gervais	1961-1970
Soeur Hélène Gervais		1970-1975
Soeur Émilienne Boivin		1975-1981
Soeur Monique Cossette		1981-

Supérieures provinciales d'Edmonton  
1909 — 1984

Mère Marie de Sainte-Bathilde	Le Quer	1909-1917
Mère Marie Antonine	Blevennec	1917-1923
Mère Marie de Sainte-Bathilde	Le Quer	1923-1928
Mère Marie Sainte-Firmine	Le Bris	1928-1932
Mère Marie Sainte-Zénaïde	Ganche	1932-1938
Mère Marie Sainte-Firmine	Le Bris	1938-1948
Mère Marie Saint-Wilfrid	Forest	1948-1950
Mère Marie Joséphine	Le Douarin	1950-1958
Mère Marie Élisabeth de Jésus	Vaugeois	1958-1965
Mère Marie Louise-Gertrude	Dupuis	1965-1971
Soeur Gabrielle Fortier		1971-1977
Soeur Gisèle Labonté		1977-1983
Soeur Irène Magnan		1983-

Supérieures provinciales de Moncton  
1948 — 1984

Mère Marie Sainte-Agathe	Lamour	1948-1952
Mère Marie Saint-Afra	Bobert	1952-1958
Mère Marie Laurentia	Boudreau	1958-1964
Mère Marie Eucharistie	Doucet	1964-1970
Soeur Dora Bourgeois		1970-1976
Soeur Monica Doyle		1976-1979
Soeur Venetta Roy		1979-1985
Soeur Jacqueline Martel		1985-

Supérieures provinciales de Rimouski  
1955 — 1984

Mère Marie Saint-Pierre Célestin	Lebeau	1955-1958
Mère Marie Lucien de Jésus	Gervais	1958-1961
Mère Saint-Auguste Marie	Plourde	1961-1970
Soeur Cécile Richard		1970-1973
Soeur Ruth Bérubé		1973-1979
Soeur Ellen Martin		1979-1980
Soeur Ethel Greene		1980-

## ANNEXE VII

### Noms civils et religieux des Soeurs citées

ADAM	Marie-Jeanne	S. Marie St-Macaire
ADAM	Suzanne	S. Marie Sylvie
ALLARD	Marie	S. Marie St-Delphin
AMIRAUT	Irène	S. St-Frédéric Marie
ARMSTRONG	Pauline	S. St-Amédée Marie
ARMSTRONG	Marie Thérèse	S. Blandine Marie
ARSENAULT	Irène	S. Maria de St-Émile
ARSENAULT	Lorraine	S. Marie Yvonne du Rosaire
ARSENAULT	Marie Thérèse	S. Blandine Marie
AUBRY	Gertrude	S. Marie Joseph René
BACON	Rolande	S. Marie St-Jean Eudes
BARIL	Oséa	S. Marie Angèle de Jésus
BEAUDRY	Georgette	S. Danielle Marie
BEAULIEU	Gemma	S. Marie Anna du Sauveur
BEAULIEU	Régine	S. Marie Paul Edgar
BEAULIEU	Rita	S. St-Eusèbe Marie
BÉLANGER	Thérèse	S. Ste-Mechtilde Marie
BELLEFONTAINE	Marguerite	S. Marie Hélène du Sacré-Coeur
BELLEFONTAINE	Stella	S. Léon Marie du Sacré-Coeur



BERNIER	Claire	S. Roger Marie
BÉRUBÉ	Jeanne	S. Hildegarde Marie
BÉRUBÉ	Laurette	S. Marie Ste-Praxède
BÉRUBÉ	Rose-Aimée	S. Marie Fernand du Sacré-Coeur
BÉRUBÉ	Ruth	S. Marie Pierre Damien
BLAIS	Angéline	S. Marie Bathilda
BOISVERT	Jeannette	S. Marie Ste-Hermyle
BOIVIN	Émilienne	S. Roland Marie
BORDELEAU	Aurore	S. Marie Ste-Croix
BORDELEAU	Clémence	S. Marie Claire Cécile
BORDELEAU	Fernande	S. Marie Louise de Marillac
BORDELEAU	Louiselle	S. Marie Daniella
BOUCHARD	Carmen	S. St-Régis Marie
BOUCHER	Aurore	S. Marie Ste-Hélène
BOUCHER	Fernande	S. Marie Aimé
BOUCHER	Germaine	S. Marie Adèle de Jésus
BOUCHER	Noëlla	S. Marie Joseph Alphonse
BOUDREAU	Louise	S. Marie Laurentia
BOULANGER	Lucille	S. Marie Germaine du Sacré-Coeur
BOURGEOIS	Dora	S. Marie Dorothée
BOURQUE	Suzanne	S. Marie Paul du Sacré-Coeur
BOUTIN	Rachel	S. Marie Berthe de Jésus
BRASSARD	Gilberte	S. Marie St-Gustave
BROUILLETTE	Jeannine	S. Colette Marie
BRÛLÉ	Lorraine	S. Marie Claire Monique
BUIST	Marie Thérèse	S. Clément Marie
CARON	Simone	S. Maria de Ste-Germaine
CARPENTIER	Rose	S. Marie Denise de Jésus
CASSISTAT	Angéline	S. Marie St-Thomas Becket
CAUDAL	Jeannine	S. Marie Pierre Louis
CAVANAGH	Solange	S. Marie Daniel du Sacré-Coeur
CHAREST	Lise	S. Claire d'Assise
CHENEL	Marie-Anne	S. Marie Ste-Ermine
CHIASSON	Anne-Marie	S. Patrice Maria
CHIASSON	Béatrice	S. Bertha Marie
CHIASSON	Fernande	S. Marie Roberta
CHIASSON	Laurette	S. Marie Blanche de Jésus
CHIASSON	Marie	S. Oliva Marie
CLÉMENT	Cécile	S. Marie Rose Lucie
CLÉMENT	Lucie	S. Marie Émile
CLÉMENT	Marie-Rose	S. Marie St-Jean François
CLOAKE	Marie	S. Marie Immaculata
COADOU	Hélène	S. Marie Eugénie
COMEAU	Aline	S. Marie Rose de l'Assomption
CONLON	Mary	S. Mary Aloysius
CORMIER	Liliane	S. Marie Ste-Darie
COSSETTE	Marguerite	S. Marie Rose Anita
COSSETTE	Marie-Rose	S. Marie Céline du Sacré-Coeur
COSSETTE	Monique	S. Marie Ange Lucia
CÔTÉ	Pierrette	S. Marie Gaétan

CROTEAU	Lise	S. Marie Marcelle
CYR	Graciette	S. Maria de Ste-Marguerite
CYR	Lina	S. Octavie Maria
CYR	Marielle	S. Marie Claire Thérèse
DENIS	Monique	S. Marie Jean Rémi
DERRIEN	Marie Michelle	S. Jean Noël Marie
DESCLOS	Alice	S. Marie Hélène des Anges
DESTREMPES	Josette	S. Marie de la Joie
DEVEAU	Rita	S. Hubert Maria
DIONNE	Jacqueline	S. Claude de Marie
DIONNE	Marie Luce	S. Marie Luce du Sacré-Coeur
DIOTTE	Rose-Aimée	S. Béatrice Maria
DOUCET	Eugénie	S. Marie Euchariste
DOUCET	Lorraine	S. Marie Lina du Sacré-Coeur
DOUCET	Louise	S. Martine Marie
DOUVILLE	Bibiane	S. Marie Berthe du Christ
DOYLE	Irma	S. Marie Patricia
DOYLE	Monica	S. Paula Marie
DUBÉ	Marguerite	S. Marie Robert
DUBÉ	Yvonne	S. Ferdinand Maria
DUCHESNAY	Gertrude	S. Marie d'Avila
DUFOUR	Jeannette	S. Marie Stella
DUFRESNE	Clémence	S. Marie Ange de Jésus
DUMAIS	Renée	S. Marie Martin
DUMONT	Lise	S. Marie St-Alphée
DUPUIS	Cécile	S. Marie Louise Gertrude
DUPUIS	Marie-Anne	S. Marie Bénigna
FORTIN	Graziella	S. St-Henri Marie
FOURNEL	Marie	S. Marie St-Sauveur
FOURNIER	Juliette	S. Marie Monique des Anges
FORTIER	Gabrielle	S. Zénaïde Maria
GAGNON	Albertine	S. St-Roland Marie
GAGNON	Alma	S. Marie Émile Joseph
GAGNON	Catherine	S. Marie St-Achille
GAGNON	Marie-Alice	S. Hélène Maria
GAGNON	Rachel	S. Marie Marthe Françoise
GAUDET	Hélène	S. Maurice du Sauveur
GAUTHIER	Carmélina	S. Marie St-Bonaventure
GAUTHIER	Lucille	S. Marie Claude du Christ
GAUTHIER	Marie-Berthe	S. Marie Rita du Sacré-Coeur
GAUTHIER	Rita	S. Marie Marthe du Sacré-Coeur
GÉLINAS	Françoise	S. Marie Félix de Jésus
GÉLINAS	Jeanne	S. Marie Lucienne de Jésus
GERMAIN	Sébastienne	S. Marie Alice Rita
GERVAIS	Gisèle	S. Marie Lucien de Jésus
GERVAIS	Hélène	S. Marie Louise Julie
GERVAIS	Madeleine	S. Marie Gemma Galgani
GERVAIS	Suzanne	S. Marie Léona
GIRARD	Madeleine	S. Marie Jeanne Rita

GIRROIR	Eva-Mae	S. Prisca Marie
GREENE	Ethel	S. Patrick Marie
GUILLEMETTE	Monique	S. Marie Gabrielle
GUIMOND	Esther	S. Laurence Maria
HAMELIN	Alice	S. Marie Suzanne
HAMELIN	Pierrette	S. Marie Gabrielle Andrée
HÉROUX	Denise	S. Marie Ste-Yolaine
HOULE	Jacqueline	S. Lucienne Maria
HUGHES	Thérèse	S. Marie Céline du Rosaire
JACOB	Angèle	S. Maria de Ste-Geneviève
JOUBERT	Marie-Ange	S. Marie Alix de Jésus
JULIEN	Alberte	S. Marie Claude Marcel
KERDAT	Thérèse	S. Marie Laure de l'Immaculée
KERVINIO	Thérèse	S. Marie Gabriel du Christ
LABONTÉ	Gisèle	S. Germain Maria
LABRIE	Gabrielle	S. Fernande Marie
LACHANCE	Alberta	S. Marie Gabriel du Calvaire
LACROIX	Jeanne	S. Rolande Marie
LAGUË	Lise	S. Marie Marguerite Bourgeoys
LAFLAMME	Jeannine	S. Marie Michel des Anges
LAFONTAINE	Marie-Ange	S. Marie de Béthanie
LAMBERT	Alice	S. Marie Adrienne du Sacré-Coeur
LAMBERT	Lucienne	S. Marie Émérence du Sacré-Coeur
LANDRY	Annette	S. Françoise Marie
LANDRY	Fabiola	S. Marie de St-Bernard
LANDRY	Rita	S. Marie Fabienne
LANDRY	Simone	S. Marie Félix de Valois
LAPOINTE	Berthe	S. Ste-Berthe Marie
LAROCHELLE	Gilberte	S. Alcide Marie
LAROCHELLE	Madeleine	S. Marie Suzanne du Christ
LAROUCHE	Lucie	S. Marie Jean-Pierre
LAVOIE	Cécile	S. Marie Berthe Lucie
LAVOIE	Rose-Emma	S. Marie Léon Philippe
LAVOLÉ	Félicie	S. Maria de St-Robert
LEBIRE	Hélène	S. Denise Maria
LEBLANC	Agnès	S. Sophie Maria
LEBLANC	Élisabeth	S. Léopold Marie
LEBLANC	Lucienne	S. Marie Louise Hélène
LEFEBVRE	Gertrude	S. Hortense Marie
LEMAY	Laura	S. Marie Victorina
LE MEIL	Yvonne	S. St-Maxence Marie
LEMIRE	Anita	S. Richard Marie
LEMIEUX	Sylviane	S. Germain Marie
LE SAUZE	Annette	S. Jean Paul Maria
LÉVESQUE	Laurette	S. Marie Reine des Anges
LEYDON	Eugénie	S. Marie St-Barnabé
LOOF	Éliane	S. Marie Alice Lucie

Mac DONALD	Agnès	S. Marie Agnès de l'Enfant-Jésus
MAGNAN	Agathe	S. Marie Émilie
MAGNAN	Denise	S. Marie Agathange
MAGNAN	Irène	S. Léontine Maria
MAGNAN	Pauline	S. Ste-Monique Marie
MAGNY	Éloïse	S. Marie Ste-Angèle
MAILLOUX	Solange	S. Marie Gaétan de Jésus
MALENFANT	Alma	S. Marie Bernadette Soubirous
MALENFANT	Cécile	S. Marie Angèle
MALENFANT	Gisèle	S. Marie Rose-Emma
MALLIER	Marie	S. Ste-Odile Marie
MARCOUILLER	Marie Claire	S. Marie du St-Rosaire
MARTEL	Jacqueline	S. Marie Florentina
MARTIN	Ellen	S. Marie Thérèse Monique
MASSICOTTE	Jeanne	S. Gérard Marie
MASSON	Alice	S. Dorotheé Marie
MASSON	Jeannette	S. Alma Marie
MICHAUD	Irène	S. Marie Achille du Sacré-Coeur
MICHAUD	Marie	S. Marie Rose du Carmel
MONPETIT	Adrienne	S. Marie Ludger
MOREL	Thérèse	S. Marie Yvette
MORIN	Henriette	S. Marie Claire de l'Eucharistie
MORIN	Laura	S. Gemma Marie
MORIN	Marie-Anaïs	S. Marie Céline de la Présentation
MORIN	Olive	S. Joanne Marie
MORIN	Georgine	S. Marie Rose Germaine
MORIN	Yvonne	S. Marie Julienne
NADEAU	Alma	S. Marie Thérèse de l'Enfant-Jésus
NADEAU	Angéline	S. Eustelle Marie
NADEAU	Marie	S. Marie Ernest
NOËL	Thérèse	S. Marie Lucille du Christ
NORMAND	Thérèse	S. Marie Pierre Antoine
NOUET	Georgette	S. Marie Madeleine des Anges
OLIVIERO	M. Thérèse	S. Marie St-Lin
OUELLET	Béatrice	S. Maria du Rédempteur
OUELLET	Rose-Anne	S. Marie Clémentia
PAQUET	Lucie	S. Marie Rose Ursule
PAQUIN	Diane	S. Marie Agathe de Jésus
PAQUIN	Marie-Angé	S. Marie Laure du Sauveur
PARENT	Géraldine	S. Éléonore Marie
PELLETIER	Gabrielle	S. Marie Cécile Thérèse
PELLETIER	Jeannette	S. Marie Berthold
PELLETIER	Marie Marthe	S. Julien Maria
PÉROT	Marie-Thérèse	S. Marie Hubert Joseph
PETITPAS	Geneviève	S. Marie Anne Joseph
PICHETTE	Juliette	S. Anne de Marie
PLOURDE	Marie	S. Ste-Emma Marie
PLOURDE	Oliva	S. St-Auguste Marie
PLOURDE	Pierrette	S. Marie Ste-Philomène

PLOURDE	Rolande	S. Justine Marie
POIRIER	Céline	S. Marie Ludger du Sacré-Coeur
POIRIER	Hélène	S. St-Lucius Marie
POIRIER	Marie	S. Marie St-Fiacre
POIRIER	Marie-Paule	S. Marie Nicole des Anges
POIRIER	Rita	S. Marie de l'Emmanuel
PRONOVOST	Armande	S. Yolande de Marie
PROTEAU	Jacqueline	S. Marie Rolande du Christ
PROVENCHER	Denise	S. Marie Blanche
RANCOURT	Germaine	S. Noëlla Marie
RATTÉ	Rita	S. Marie Véronique de Jésus
RATTÉ	Tharsile	S. Marie Claude Alphonse
RENÉVOT	Marguerite	S. Marie Thérèse du Sauveur
RICHARD	Cécile	S. Marie Alfred de Jésus
RICHARD	Lucinda	S. Marie de la Merci
RICHARD	Rose-Alma	S. Ste-Lucille Marie
RICHARD	Stella	S. Marie Émile de Jésus
RIOUX	Denise	S. Anne-Marie de Lourdes
ROACH	Mathilde	S. Marie Pierre Vincent
ROBERGE	Yvette	S. Marie Berthe du Rosaire
ROBICHAUD	Adéline	S. Marie Ste-Bérénice
ROBICHAUD	Thérèse	S. Marie Antoine de Jésus
ROBIN	Aline	S. Marie Paul de la Croix
ROSS	Louise	S. Marie de Loyola
ROSS	Marie-Paul	S. Marie Edgar de Jésus
ROUSSEAU	Antoinette	S. Marie Hectorine
ROUSSEAU	Jeannette	S. Éphrem Maria
ROY	Marie-Anna	S. Marie St-Majorique
ROY	Fleur-Ange	S. Marie Louise Thérèse
ROY	Marie-Berthe	S. Marie-Angé Thérèse
ROY	Venetta	S. Romuald Marie
ROY	Yvette	S. Judith Maria
RUFIANGE	Jean	S. Anita Marie
SABOURIN	Rose-Marie	S. Andrée Marie de la Croix
ST-AMAND	Luce	S. Jeanne de Marie
ST-AMAND	Marie	S. Marie Ste-Lutgarde
ST-AMANT	Aurora	S. Marie Claude de la Colombière
ST-HILAIRE	Marie-Jeanne	S. Eugène Maria
SAMSON	Loretta	S. Joséphine Maria
SAMSON	Thérèse	S. Marie Agnès du Sauveur
SAVARD	Hélène	S. Marie Lucille de Jésus
SAVOIE	Albertine	S. Marie Angélica
SAVOIE	Corinne	S. Albert Maria
SAVOIE	Sara	S. Marie Edmond
SHEEHAN	Ida	S. Marie Charles Joseph
STEFFES	Édith	S. Winifred Marie
TARDIF	Nicole	S. Paul Émile Marie
TENNIER	Edna	S. Ste-Florence Marie
TESSIER	Éliane	S. Marie Élisée de Jésus

TESSIER	Pauline	S. Ste-Marie Aline
THÉRIAULT	Rolande	S. Antoine Maria
THERRIEN	Thérèse	S. Marie Agnès du Carmel
THIBEAULT	Anita	S. Marie Colombe
THIFFAULT	Monique	S. Marie Céline Thérèse
TOURIGNY	Michelle	S. Marie José
TRÉPANIÉ	Gertrude	S. Marie Claire Angèle
TRÉPANIÉ	Rachel	S. Marie Alice Gertrude
TRÉPANIÉ	Rose-Alice	S. Eugénie Maria
TROTTIER	Alice	S. Marie Agnès Joseph
TRUDEL	Maria	S. Ste-Rita Marie
TURCOTTE	Aline	S. Marie Véronique du Christ
VAUGEUIS	Laura	S. Cécilia Marie
VAUGEUIS	Maria	S. Marie Élisabeth de Jésus
VAUTOUR	Thérèse	S. Yolaine Maria
VÉZINA	Jean	S. Loretta Marie
VEILLETTE	Yvonne	S. Marie Anita
VILLEMURE	Alma	S. Aurélie Marie
VILLENEUVE	Émilie	S. Marie St-Richard
VIOLETTE	Marguerite	S. Marie Madeleine Françoise
VOISIN	Noëlle	S. Luc Maria
WESTWOOD	Margaret	S. Mary Martin
YANNIC	Philomène	S. Marie Rose du Christ
YVEN	Marie-Joseph	S. Marie Élise de Jésus

Originnaire de Morinville (Alberta) où elle fit ses études primaires et secondaires, S. Alice Trottier, de la Congrégation des Filles de Jésus, consacra sa vie à l'enseignement. Licenciée en histoire de l'Université Laval, elle fut professeur à la Faculté St-Jean de l'Université de l'Alberta de 1969 à 1979, et au Newman Theological College, en histoire de l'Église, de 1974 à 1983. Depuis une vingtaine d'années, elle a apporté une contribution précieuse à l'histoire de la francophonie albertaine.



Issue de la région des Bois-Francs (Notre-Dame-de-Lourdes, Qué.), S. Juliette Fournier, Fille de Jésus, étudia d'abord chez les Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, puis chez les Filles de Jésus de Trois-Rivières. Après deux années de formation professionnelle au Scolasticat-École Normale de sa communauté, elle fit ses humanités à l'Université du S.-C. de Bathurst (N.-B.) Elle poursuit ensuite ses études pédagogiques à l'université de Caen (France), où elle obtint une Maîtrise en Sciences de l'Éducation. Éducatrice de carrière, tant dans l'enseignement que dans l'administration à tous les niveaux, elle fit partie de l'équipe-fondatrice de l'Université du Québec à Trois-Rivières. En 1971, elle accepta un poste au Ministère de l'Éducation du Québec où elle oeuvra successivement au Service de la Certification des Maîtres, puis au Service Général des Communications. Depuis 1982, elle se consacre au domaine de la recherche à l'intérieur de sa Congrégation.

